



Dossier p. 16

Cœur de ville, cœur de métropole
et quartier durable : **plein Sud**

// La démarche
numérique
récompensée

p. 4

// La ville conforte
son **dynamisme**
économique

p. 6-7

// Crise agricole :
entretien avec
Dorian Guinard

p. 21



dossier

// Cœur de ville, cœur de métropole et quartier durable : **plein Sud**



actuelle

- 4 // Un outil de progrès au service des habitants
- 5 // Un cœur urbain à la croisée des usages
- 6-7 // Un campus industriel pour les start-up - Diderot Labs, la technologie à la pointe - Krystalix se lance sur le marché des mono-cristaux !
- 8 // Les jeunes citoyens à l'honneur
- 9 // Des mots pour quantifier, une étude auprès de la petite enfance

citoyenne

10-11 // Retour sur le Conseil municipal du 13 mars



active

- 24 // Foot : Challenge Savino Mazzilli
- 25 // Les Ineffables vous invitent à Renaudie



portrait

// Amélie Gratier, ne plus détourner le regard

13 // en mouvement



plus loin

Dorian Guinard, maître de conférence en droit public à l'UGA - Sciences Po Grenoble



culturelle

- 22 // Ciné-débat autour de *Les filles d'Olfa*
- 23 // Quand les arts s'en mêlent !

en vues

26 // La femme est l'avenir... d'elle-même !

28 // expression politique



Lors de la cérémonie citoyenne, les jeunes ont échangé avec le maire et les élus.

“ La France et la communauté internationale doivent être des faiseurs de paix et non rajouter de la guerre à la guerre. Jean Jaurès le disait avec force : « On ne fait pas la guerre pour se débarrasser de la guerre. » ”

Vous êtes l'un des représentants de l'Association des maires de France au Comité des finances locales. Au mois de mars, vous êtes allé à Paris pour porter la voix des élus locaux devant le CFL. Qu'y avez-vous dit ? J'ai souhaité rappeler l'attachement des élus au principe de solidarité en matière de finances et de fiscalité locales. À travers des débats très techniques sur ces sujets, il y a des enjeux politiques majeurs. Devant le Comité des finances locales, j'ai ainsi pu évoquer les effets pour les habi-



Suivez-nous sur nos réseaux





Non à la guerre !

tants de la suppression de la taxe d'habitation. Bien que les impôts locaux soient réputés injustes, la taxe d'habitation demeurait malgré tout plus juste que la taxe foncière, dans la mesure où les contribuables pouvaient bénéficier d'exonération partielle, voire totale en fonction de leur niveau de revenu. La taxe foncière reste la même qu'on soit riche ou pauvre. J'ai aussi tenu à rappeler les conséquences de l'inflation pour les collectivités. Cette situation pénalise clairement les finances locales. Par l'absence de volonté gouvernementale d'aller vers plus de péréquation et de solidarité, on assiste à une augmentation des taux de fiscalité au niveau du bloc communal en 2023 et 2024. Afin de mieux comprendre ce phénomène qui impacte les habitants dans leur quotidien, j'ai demandé à l'État de mener une étude précise et globale du nombre de communes et intercommunalités ayant augmenté les impôts et dans quelle proportion.

À Saint-Martin-d'Hères, sans sacrifier nos politiques publiques et en assumant de jouer notre rôle de bouclier social, lors du dernier Conseil municipal, nous avons fait le choix politique de ne pas augmenter les taux de fiscalité. Nous savons que celles et ceux qui contribuent à l'impôt ont subi eux aussi de plein fouet les effets de l'inflation. Toutefois, le problème de fond persiste. Les territoires ont besoin de la

solidarité nationale. C'est bien ce message que j'ai tenu à adresser au sein du Comité des finances locales.

Comment avez-vous réagi aux propos du président de la République qui évoque la possibilité d'envoyer « *de manière officielle, assumée des troupes au sol* » dans la guerre en Ukraine ?

Je n'oublie pas les leçons de l'Histoire. Nous avons tous appris comment les mécanismes d'alliance au début du XX^e siècle avaient débouché sur la Première Guerre mondiale et ses millions de morts. En employant une rhétorique guerrière, en assumant vouloir impliquer directement la France dans le conflit en Ukraine, le président de la République joue aux apprentis sorciers. Lui qui voulait tout faire pour sauver la paix il y a deux ans se transforme en va-t-en-guerre. L'idée d'envoyer des troupes sur le sol ukrainien fait frémir. Les réactions en Europe à cette proposition très risquée sont clairement plus orientées vers la voie diplomatique. Par exemple, pour le chancelier allemand, la réponse a été très claire : aucun soldat ne sera envoyé par des pays d'Europe.

Non seulement les propos du chef de l'État isolent notre pays, mais ils nous éloignent de ce que doit être notre rôle premier. La France et la communauté internationale doivent être des faiseurs

de paix et non rajouter de la guerre à la guerre. Jean Jaurès le disait avec force : « *On ne fait pas la guerre pour se débarrasser de la guerre.* »

À Saint-Martin-d'Hères, la jeunesse tient une place particulière. En ce mois de mars, nombreuses étaient les initiatives à destination des jeunes. Qu'en avez-vous retenu ?

La jeunesse est au cœur de nos préoccupations. Nous voulons le meilleur pour les jeunes Martinéroises et Martinérois, afin que chacune et chacun puisse s'épanouir, s'émanciper, se construire dès aujourd'hui un avenir choisi. Que ce soit en parcourant le Forum des métiers porté par le collègue Fernand Léger, le Forum jobs d'été ou lors des cérémonies citoyennes qui visent à sensibiliser les jeunes majeurs sur leur rôle de citoyens, je vois une jeune génération impliquée, à l'écoute, consciente des enjeux de notre temps que ce soit la solidarité, la mixité sociale ou le développement durable. Nous sommes loin des caricatures que certains diffusent. Ainsi que j'ai pu le dire lors de la cérémonie citoyenne, la jeunesse est une chance pour la ville.

Un outil de progrès au service des habitants



DR

Par l'obtention du label national territoires, villes et villages Internet, Saint-Martin-d'Hères confirme son engagement dans la mise en œuvre d'un Internet citoyen.

La commune fait partie des 241 collectivités labellisées territoires, villes et villages Internet. Une reconnaissance symbolique de l'action quotidienne de la collectivité en direction des Martinérois.

Afin d'obtenir cette marque territoriale, les actions doivent être expliquées, référencées et classées sur le site territoires, villes et villages Internet. Ceci permet à la collectivité d'évaluer l'avancement de la politique numérique locale. Parmi les actions référencées : la Quinzaine du numérique, les formations collectives aux outils numériques, le guide martinérois des acteurs et lieux ressources du numérique... Tout ce travail a permis à la commune de passer de 3@, obtenues en 2023, à 4@ sur 5.

Une démarche de développement numérique

Depuis plusieurs années, la commune est engagée dans une démarche de développement numérique dans de nombreux domaines tels que l'accessibilité, avec la mise en place d'un service en langue des signes française à l'accueil de la mairie ; l'installation d'un système Twavox pour les sourds et malentendants à Mon Ciné ; la dématérialisation des démarches administratives via l'Espace citoyen (inscription aux activités sportives de l'école municipale des sports, aux accueils de loisirs...) et l'onglet démarches d'état civil (pré-demande en ligne de passeport, pièce d'identité) ou encore un espace dédié sur lequel le monde associatif peut faire ses réserva-

tions et autres en ligne. Dans le domaine de la culture, la numéothèque en ligne offre un accès gratuit à des milliers de contenus (films, musiques, livres, journaux...) et le portail culture.saintmartindheres.fr recense toute l'actualité culturelle de la ville, propose une billetterie en ligne et permet d'emprunter des œuvres à l'artothèque. Tout ceci est rendu possible grâce à la couverture haut débit des bâtiments municipaux et aux compétences des agents.

Des lieux d'accueil numérique

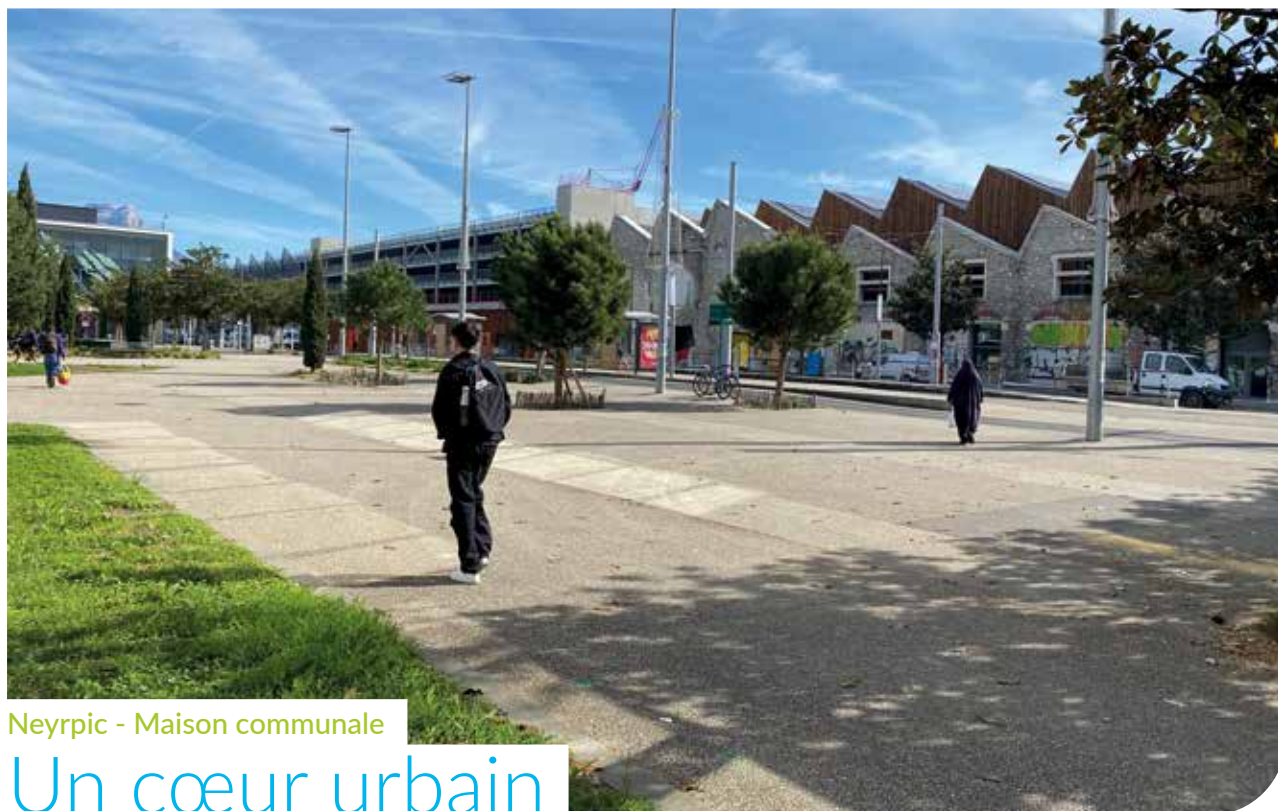
Les habitants peuvent se rendre au CCAS, dans les maisons de quartier et au pôle jeunesse afin d'utiliser les bornes d'accès aux droits. Des ateliers numériques pour gagner en autonomie sont régulièrement organisés. De par toutes ses actions et ses engagements, la Ville a pour ambition de ne laisser personne de côté à l'ère du digital. // HO

ÉLISABETH
HERNANDEZ

Conseillère déléguée au développement numérique



« Ce label national symbolise la forte implication de la Ville dans le déploiement de ses services publics numériques, et valorise le travail des agents. Nous avons répertorié 125 actions. Elles nous ont permis de décrocher 4@ sur 5. S'adapter aux nouveaux usages du numérique n'est pas simple, surtout aux portes de l'intelligence artificielle... Pour la défense d'un numérique citoyen, la Ville met en œuvre des projets liés au développement des réseaux sociaux et à la lutte contre la fracture numérique, via des formations pour les habitants. Elle minimise son impact environnemental par la sobriété numérique en prolongeant au maximum la vie des équipements, en dématérialisant les procédures afin de réduire sa consommation de papier... À l'heure où le digital prend de plus en plus de place dans notre vie, agents et élus sont tous acteurs pour rendre attractif le territoire, faciliter l'accès à l'information avec un numérique responsable. Nous souhaitons continuer ce que nous avons entrepris et développer de nouveaux projets en ne laissant personne sur le bord de la route. » //



Neyrpc - Maison communale

Un cœur urbain à la croisée des usages

Avec ses rues, ses places, ses passages et ses espaces publics de qualité, sa clinique, ses services publics municipaux et métropolitains, sa Maison de l'emploi, son pôle environnemental, ses activités tertiaires de services et de santé, ses réseaux de transport en commun, ses habitations et le domaine universitaire, le centre-ville n'attend plus que l'ouverture de Neyrpc pour parfaire ce quartier urbain multifonctionnel, moderne et en phase avec son époque.

À partir des années 1960, Saint-Martin-d'Hères s'est très vite développée. Au début des années 1980, la mise en place du Plan d'occupation des sols permet à la municipalité de reprendre la main sur la construction immobilière, de maîtriser le foncier et de concevoir la ville autour de petites centralités de quartier avec des écoles, des collèges, des équipements sportifs, des services publics et des commerces de proximité : Saint-Martin-d'Hères revendique le "droit à la ville" et s'émancipe de la banlieue.

Avec l'arrivée du tramway, en 2007, le centre-ville commence à se dessiner. À deux pas de la Maison communale, les halles Brun sont reconverties en habitat, Polytech s'installe, la place du Conseil national de la résistance est aménagée, le développement du secteur se poursuit avec tous les services et commodités actuels. Il s'inscrit en complémentarité des centralités de quartier et des pôles de proximité des avenues Ambroise Croizat, Henri Wallon et 8 Mai 1945.

pour un rendez-vous médical au pôle de santé, rendre visite à un proche à la clinique Belledonne ou au Centre hospitalier Alpes-Isère, effectuer des démarches administratives auprès des services de la mairie et de la métropole installés en Maison communale, pour rencontrer son conseiller Pôle emploi ou de la Mission locale jeunes.

La piscine et le conservatoire Erik Satie sont tout proche (400 mètres), Mon Ciné est à moins de 800 mètres et c'est là, sur la place du Conseil national de la Résistance, que les Martinérois ont rendez-vous pour le traditionnel Marché de Noël. Neyrpc n'a pas encore ouvert ses portes que déjà le centre-ville connaît une mixité d'usages que les propositions de loisirs urbains, de restauration et de commerce vont conforter.

Enfin, à l'heure où les plateformes de vente en ligne prennent une place de plus en plus importante, il est essentiel de reconquérir et promouvoir des lieux de destinations physiques bien desservis par le réseau tramway. //

Un quartier urbain multifonctionnel

Ce quartier urbain multifonctionnel voit se croiser chaque jour habitants, visiteurs, étudiants, salariés. On y vient

Un campus industriel pour les start-up



© NP



DR

À gauche : vue du site depuis la rue Charles Darwin. À droite : Laurent Jamet, directeur de développement chez Doliam, Pierre Guidi, élu au développement économique et Jacques Arabian, chargé de développement économique à la Ville.

À deux pas du campus et de l'avenue Gabriel Péri, bordé par la ligne Chronovélo 2 de la rue Saint-Just, l'ancien site Total Énergies* a trouvé une nouvelle vocation. Le groupe Doliam et la Société d'accélération de transfert des technologies (SATT) grenobloise Linksiium s'unissent pour lancer un campus industriel visant à accompagner le développement des entreprises en devenir dans le domaine des MedTech et DeepTech.

Ce projet visant à accélérer l'innovation médicale et technologique est accompagné par Grenoble-Alpes Métropole et la Ville. Ce campus, dont l'ouverture est prévue courant 2025, va s'installer sur l'ancien site Total Énergies, participant ainsi au renouvellement urbain du secteur Gabriel Péri et s'inscrivant dans la dynamique de la polarité Nord-Est. Il contribuera également au déploiement de l'innovation technologique

sur le territoire et au développement économique de la commune : deux priorités portées par la municipalité.

Le concept du projet ?

Héberger des porteurs de projets à tous niveaux de maturité technologique, les aider à développer leurs produits, leurs technologies, monter leurs offres commerciales, et ainsi leur permettre d'industrialiser le fruit de leurs recherches

pour accéder au marché. Actuellement, l'heure est à la recherche de participants et une dizaine de projets sont à l'étude. Le point commun de toutes ces "jeunes pousses" qui seront sélectionnées ? Elles proposent des produits d'innovation technologique au service de la santé : technologies innovantes à haute valeur ajoutée pour améliorer les soins, dispositifs médicaux, logiciels, applications mobiles. Elles auront accès à des locaux, à des équipements de pointe, et à un suivi.

Un emplacement idéal

L'ancien site Total Énergies n'a pas été choisi au hasard. Sa proximité immédiate avec le domaine universitaire, véritable pôle d'innovation, s'inscrit dans la lignée du modèle local remarquable fondé sur les liens étroits entre universités, entreprises, labora-

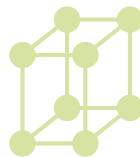
toires et collectivités locales. L'économie de la métropole grenobloise est l'une des plus dynamiques de France. Elle est aussi la deuxième métropole industrielle de l'hexagone en termes de création d'emploi, grâce à sa concentration unique en Europe de laboratoires de recherche publics et privés et d'entreprises leaders dans les secteurs de la microélectronique, des nanotechnologies, des CleanTechs et des MedTech. Et, enfin, véritable atout pour les start-up : la santé représente 37 000 emplois sur le territoire métropolitain. // NP

*Direction financière comptable et informatique de Total France



20 022*

postes salariés fin 2021
dont 12 616 dans le secteur de l'administration publique, de l'enseignement, de la santé et de l'action sociale



490*

entreprises créées en 2022
dont 125 ayant une activité scientifique et technique ou de services administratifs et de soutien (secteur privé) soit 25,5 % de l'ensemble des entreprises

*À Saint-Martin-d'Hères, données Insee 2022

Diderot Labs, la technologie à la pointe

Dessiné par l'agence Milk architectes, Diderot Labs est un nouveau bâtiment implanté dans la zone d'activité des Glairons, à proximité du campus, des transports en commun et des accès routiers.



DR

La Ville et le Département – propriétaire du tènement (ex-site des VFD) – ont joué un rôle déterminant dans l'aboutissement de ce projet novateur, inclus lui-même dans la requalification de la ZA des Glairons et de la mutation engagée de l'avenue Gabriel Péri. Suivront d'autres projets sur ce vaste espace situé à côté des Archives départementales, comme le siège du Syndicat mixte des bassins hydrauliques de l'Isère (Symbhi), les réserves muséographiques du Département et d'autres opérations d'immobilier d'entreprises développées, elles aussi, par Elegia.

Débutée en février 2023, la construction du bâtiment Diderot Labs devrait

s'achever dans les prochaines semaines. L'édifice offre une surface totale de 4 732 m² et s'agencera en locaux d'activités sur 1 600 m² (RDC) et 2 500 m² de bureaux, de laboratoires technologiques répartis sur trois étages et d'une salle commune avec terrasse sous toiture photovoltaïque.

Les procédés de construction et les matériaux utilisés pour ce bâtiment garantiront son efficacité énergétique ainsi que ses performances thermiques. Sa conception s'inscrit dans

une démarche environnementale forte car elle répond à la certification Breeam Excellent. L'immeuble hébergera des start-up et des entreprises de pointe.

Trois implantations sont déjà connues : le Groupe Equans-Ineo-Tinea dans le domaine des systèmes informatiques et logiciels, Microlight 3D dans celui des imprimantes 2D et 3D à très haute résolution et Fairme, qui met en œuvre des ateliers de production laitière autonomes. // KS



Krystalix se lance sur le marché des monocristaux !

Basée sur le domaine universitaire, Krystalix est une start-up issue du laboratoire Sciences et ingénierie des matériaux et procédés (SIMaP).

Sa spécialité ? La production de cristaux à forte valeur ajoutée grâce à un procédé écoresponsable à faible consommation énergétique.

Face aux problèmes de pollution et de limitation d'utilisation des monocristaux engendrés par le procédé de fabrication "Czochralski", Krystalix a développé le principe du creuset froid. Cette innova-

tion règle les problèmes de pollution, de point de fusion et réduit la consommation énergétique du procédé. Elle a donné lieu à une première mondiale : la fabrication d'un monocristal de silicium de 5,08 centimètres de dia-

mètre. Ce qui a valu à l'équipe de Krystalix, constituée de Kader Zaidat, docteur expert en croissance cristalline, de Christian Garnier, ingénieur de recherche au Centre national de la recherche scientifique (CNRS), expert

en creuset froid et lauréat du prix du cristal 2008 du CNRS, de Saïd Obbade, professeur en science des matériaux à Grenoble INP, de Ghatfan Hasan, ingénieur d'étude au CNRS, et de Mahmoud Al Radi, docteur en magnétohydrodynamique et chercheur en génie mécanique, d'être soutenue par la SATT* Linksium, d'être lauréate au concours i-Lab 2023 et de recevoir un financement de 360 000 € de BpiFrance. Krystalix souhaite devenir le leader dans la production et la vente du substrat monocristallin et s'associer à des fabricants de plaquettes de silicium pour la microélectronique afin d'entrer sur ce marché. Une levée de fonds devrait soutenir la construction d'une usine de production en 2028. // HO

*Sociétés d'accélération du transfert de technologies

>> krystalix.fr/_index.php

Les jeunes citoyens à l'honneur



Reportage sur la chaîne Youtube "Ville de Saint-Martin-d'Hères"

La 3^e édition de la Cérémonie citoyenne s'est déroulée samedi 9 mars, à l'Espace culturel René Proby. Organisée par le service jeunesse, prévention et médiation, cette initiative a regroupé les jeunes nouvellement inscrits sur les listes électorales martinéroises.

Les futurs électeurs ont été accueillis par l'équipe du service jeunesse et quatre conseillers municipaux se sont prêtés au jeu des questions-réponses dans le hall d'accueil rebaptisé "Terrasse des élus". Deux séries de questions étaient tirées au sort par l' élu d'une part, puis par les jeunes d'autre part, afin d'engager le dialogue plus facilement. « Avez-vous un emploi en parallèle de votre mandat d' élu ? » « Avez-vous l'occasion de vous entretenir avec des jeunes sur des sujets politiques ? » ou encore « Pourquoi la politique n'intéresse pas les jeunes ? » Les questions ont fusé de tous côtés, et au vu de l'attitude détendue et des sourires sur les visages, tous ont été globalement satisfaits des échanges. Les jeunes ont voté positivement au référendum orga-

nisé par le service état civil sur l'instauration d'un Conseil municipal des jeunes.

Des ateliers citoyens et ludiques

La Cie La Pagaille et les jeunes de la maison de quartier Louis Aragon ont organisé un théâtre-forum mettant en scène les discriminations entre femmes et hommes. Jimmy et Ousmane, de l'association Expression, proposaient des jeux de rôles filmés où les jeunes ceignaient l'écharpe de maire afin de répondre aux problématiques soulevées par leurs "administrés", chacun endossant alternativement ces rôles. Lors d'un 3^e atelier, le plateau radio a donné la parole aux jeunes sur la citoyenneté et le vote.

En fin d'après-midi, après l'allocution du maire, David Queiros, un débat mouvant faisait le bilan et recueillait les impressions de chacun, qui se sont avérées positives et enrichissantes. L'événement s'est achevé par un pot amical, agrémenté des gâteaux confectionnés par les jeunes de l'atelier cuisine. // KS

Félix Étievant - 18 ans

J'ai trouvé l'initiative intéressante. Je sais que les élections européennes arrivent bientôt, mais j'ai du mal à choisir pour qui voter. Cette cérémonie est un bon moyen de nous informer pour remédier à l'abstention qui monte. //



Mathys Vella - 18 ans

J'ai été informé par courrier de cette cérémonie, dont le contenu m'a intéressé. Je suis accompagné par la Mission locale. Je recherche un emploi en maintenance électrique et mécanique. Côté loisirs, je suis passionné par la mécanique et je lis aussi des BD et des mangas. J'ai toujours vu mes parents voter. //



Angeline Oriol 18 ans

Cette année, je voterai pour la première fois pour les élections européennes. Je suis étudiante en sciences de l'éducation. Je pensais que cette cérémonie serait plus protocolaire, mais en fait c'était pratique et ludique. Je suis assez renseignée politiquement et je sais que mon vote aura un impact. Je ne connais pas assez les institutions de la commune. Je serais partante pour m'investir dans un Conseil municipal des jeunes. //



Étude auprès de la petite enfance, des mots pour quantifier



© KS



Quelles aptitudes vont être testées dans cette étude ?

Ce seront les compétences mathématiques précoces et la compréhension des mots-nombres identifiés comme déterminants dans le développement des acquisitions mathématiques et du langage chez le tout-petit que nous allons essayer de déterminer. En France, aucune étude ne documente ce développement avant l'âge de 3 ans. C'est pour pallier cette lacune qu'étudiantes et chercheuses mettent en place ce dispositif intitulé "Comment l'enfant de 18 à 36 mois parvient-il à associer les mots nombres à la quantité qu'ils représentent ?"

Quel en sera le mode opératoire ?

Les jeunes enfants seront accompagnés au cours de différents tests par le personnel de la crèche, avec accord préalable des parents et leur participation pourra être interrompue à tout moment, sur simple demande.

Les enfants réaliseront deux tâches en une quinzaine de minutes. L'une pour évaluer leur compréhension des mots

de quantité : beaucoup, un peu, plusieurs... L'autre, visant à évaluer leur compréhension des chiffres de un à cinq.

Au cours de tests effectués de façon ludique, l'enfant sera installé sur les genoux d'une professionnelle de la crèche qui lui est familière. Lors de ces sessions ce n'est pas la parole de l'enfant qui sera prise en compte, mais simplement sa durée d'observation d'images de sujets familiers sur un écran d'ordinateur : fruits, animaux, objets choisis en rapport avec son âge. Pour l'étude, ces interactions seront filmées avec toujours la même voix enregistrée qui posera les questions type dans un ordre défini par les chercheuses.

Les résultats obtenus seront par ailleurs, croisés avec les réponses des parents à un questionnaire simple, leur demandant d'indiquer si selon eux, leur enfant comprend ou pas une liste de mots quantitatifs définis.

Pourquoi une étude in situ en espace petite enfance ?

Il est intéressant pour nous de mener cette étude dans des crèches municipales, car ce

sont des structures où différentes populations d'enfants se côtoient chaque jour, ce qui nous garantit une variété de typologies familiales, et sera un bon indicateur pour obtenir des résultats fiables et constitue un avantage certain pour obtenir des résultats plus représentatifs des enfants à un âge donné.

Les données finales compilées paraîtront dans les mémoires de recherche de Camille Panisset, Emma Blechet, Emma Zucaro et Léane Di-Bin, étudiantes en master de neuropsychologie de l'enfant faisant partie de l'équipe. // Propos recueillis par KS

>> L'équipe cherche régulièrement des enfants et des familles volontaires pour participer à la recherche !

Vous pouvez vous inscrire pour être informés des études en cours :

- Enfants de 0 à 3 ans <https://bit.ly/BabylabGre>
- Enfants de 3 à 18 ans www.polepilote-pegase.fr/volontairespupillab



© KS

Fanny Gimbert
Maître de conférence,
responsable du projet
BabyLab

Le partenariat avec l'UGA a débuté ce printemps. Depuis plusieurs années les chercheurs et chercheuses du BabyLab, viennent étudier, dans les espaces petite enfance de la ville, les capacités des tout-petits. La Ville engagée dans une politique de petite enfance novatrice, a passé début mars, une convention en ce sens, actant ainsi sa collaboration avec le Laboratoire de Recherche sur les apprentissages en contexte (LaRAC) et le Babylab.

Conseil municipal du 13 mars

Vote des taux d'imposition et réhabilitation de la résidence Les 4 Seigneurs

Le vote des taux d'imposition et l'opération de réhabilitation de la résidence Les 4 Seigneurs étaient, entre autres, à l'ordre du jour du Conseil municipal du 13 mars.

Voté en décembre, le budget 2024 ne prévoyait pas d'augmentation des taux d'imposition de la fiscalité directe locale. La délibération adoptée à l'unanimité lors du dernier Conseil municipal a entériné cette orientation.

Pas d'augmentation des taux d'imposition

« Ce choix porté par la municipalité pose question au regard de la diminution des recettes de la collectivité et de la part importante que représente l'impôt dans ces recettes » a rappelé Jérôme Rubes, adjoint aux finances, « mais il s'inscrit dans notre volonté de maintenir un bouclier fiscal face à l'inflation et à l'augmentation généralisée du coût de la vie que subissent les Martinérois ». Ainsi, la part communale des taux fiscaux restent identiques à ceux de 2023 : 55,94 % pour la taxe foncière sur le bâti ; 92,80 % pour la taxe foncière sur le non bâti et 20,08 % pour la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.



La friche urbaine voisine de la résidence 4 Seigneurs va accueillir un programme de 17 logements en accession sociale.

Réhabilitation des 4 Seigneurs

La Ville et Alpes Isère habitat (AIH) signent une convention de participation financière pour la réhabilitation lourde de 80 logements de la résidence Les 4 Seigneurs située 24 avenue Potié et 25, 27 et 29 rue Edmond Rostand. Le coût prévisionnel de cette opération s'élève à 2,7 millions d'euros. Dans le cadre du projet de renouvellement urbain du secteur Renaudie - Champberton - La Plaine engagé depuis plusieurs années, la Ville verse une subvention de 160 000 € afin de contribuer à l'amélioration thermique et à la mise en accessibilité de la résidence. Grenoble-Alpes Métropole participe à hauteur de 384 000 € et l'Agence nationale pour la

renovation urbaine (Anru) subventionne le projet pour un montant de 160 028 €. Les travaux, qui devraient débuter cette année, comprennent un important volet thermique, l'installation d'ascenseurs, la mise aux normes globale des logements et l'aménagement des espaces extérieurs.

Le Conseil municipal a également acté la vente à AIH de la friche urbaine jouxtant la résidence. Sur cette surface de 1 570 m², le bailleur va réaliser un programme de 17 logements en accession sociale, participant ainsi à renforcer la mixité générale du quartier à l'origine essentiellement composé de locatifs sociaux. Les travaux devraient être lancés en 2025 pour une livraison prévue en 2027. // NP



Sylvie Rey a intégré le Conseil municipal au sein du groupe SMH Demain en remplacement de Jean-Charles Colas-Roy, démissionnaire. //

Élections européennes

Les élections européennes auront lieu le dimanche 9 juin 2024. Il est encore possible de s'inscrire ou de mettre à jour son adresse sur les listes électorales, et de voter. La démarche peut se faire jusqu'au 1^{er} mai en ligne sur le site du service public ou jusqu'au 3 mai en Maison communale, sans rendez-vous, pendant les horaires d'ouverture du service état civil et démarches citoyennes (venir avec un justificatif d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Des documents complémentaires pourront être demandés, pour les personnes hébergées notamment).

Dans certaines situations particulières de changement de domicile entre le 3 et le 30 mai, une inscription est possible jusqu'au 30 mai 2024 (renseignements en Maison communale).

En cas de changement d'adresse sur la commune, la modification doit être effectuée en ligne sur le site du service public ou auprès du service état civil et démarches citoyennes. Cette mise à jour n'est en aucun cas faite automatiquement, même si elle est signalée à d'autres services de la ville ou du CCAS. //

>> Vous pouvez vérifier votre inscription sur : service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788

Veillez dans ce cas à bien inscrire dans le formulaire votre nom de naissance (et non votre éventuel nom d'usage ou d'époux-épouse) ainsi que l'ensemble de vos prénoms si vous en avez plusieurs.

Revolução dos Cravos*

Il y a 50 ans,
la dictature
Salazar
tombait



DR

Dans le cadre des aménagements de Neyrpc, une place de la révolution des Œillets verra le jour. Ce nom fait référence au coup d'État du 25 avril 1974, un événement majeur dans l'histoire contemporaine du Portugal.

canons et à leur boutonnière, les soldats renversent pacifiquement le régime autoritaire du général Salazar.

Dénomination d'une place, un geste symbolique

En hommage à cet événement et à son cinquantenaire, la Ville organise, jeudi 25 avril à 11 h, un temps fort sur la future place de la révolution des Œillets.

Située au nord-est du pôle de vie Neyrpc et à la jonction des rues Marceau Leyssieux et Georges Cayrier, elle complètera le maillage d'espaces publics du secteur. Les travaux se dérouleront de juillet

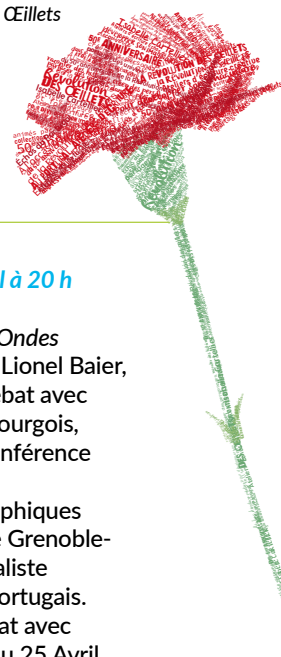
à novembre 2024 et la place sera inaugurée le 25 avril 2025.

Des festivités dans la Ville

Samedi 20 avril, à L'heure bleue, en partenariat avec la Ville le Collectif du 25 Avril organise un événement dédié au Fado. Cette musique traditionnelle portugaise sera interprétée par Claudia Costa et ses musiciens. Le samedi 27 avril, à 11 h, c'est à la médiathèque Paul Langevin que la restitution des ateliers d'écriture "Échos du Portugal" aura lieu en compagnie d'Isabelle Cartellier, auteure et formatrice. Les

habitants pourront découvrir l'exposition *Fresques murales, la liberté retrouvée* d'Antonio Paixao Esteves. À Mon Ciné, *Les Grandes Ondes (à l'ouest)*, de Lionel Baier, sera diffusé le jeudi 11 avril à 20 h : en avril 1974, deux journalistes effectuent un reportage sur l'entraide suisse au Portugal. Mais rien ne se passe comme prévu... ils se retrouvent en plein cœur de la révolution des Œillets ! // HO

*Révolution des Œillets



RÉVOLUTION DES ŒILLETS

Soirée Fado

Samedi 20 avril

L'heure bleue

16 h : exposition

de Zeca Afonso

16 h 30 : conférence

de Victor Pereira

19 h : dégustation de

spécialités portugaises

(sur réservation)

20 h : concert de Fado

par Claudia Costa

(sur réservation)

Infos : payasso.fr/aspcsi/

paiement

Célébration des 50 ans

sur la future place

de la révolution des Œillets

Jeudi 25 avril à 11 h

Jonction des rues Marceau

Leyssieux et Georges Cayrier

Médiathèque

Paul Langevin

Samedi 27 avril à 11 h

>> Restitution

des ateliers d'écriture

"Échos du Portugal"

>> Exposition *Fresques*

murales, la liberté retrouvée

Médiathèque

Romain Rolland

Mardi 2 > samedi 27 avril

Exposition *Liberté*

politique - Lutte ouvrière

Médiathèque

André Malraux

Mardi 2 > samedi 27 avril

Exposition *Lutte de femmes -*

Mouvement des jeunes

Médiathèque

Gabriel Péri

Mardi 2 > samedi 27 avril

Exposition *Réforme agraire,*

utopie ou réalité

Ciné-débat

Jeudi 11 avril à 20 h

Mon Ciné

Les Grandes Ondes

(à l'ouest) de Lionel Baier,

suivi d'un débat avec

Guillaume Bourgois,

maître de conférence

en études

cinématographiques

à l'université Grenoble-

Alpes, spécialiste

du cinéma portugais.

En partenariat avec

le Collectif du 25 Avril.



© BF

Amélie Gratier

Ne plus détourner le regard

Amélie Gratier, 41 ans, est dermatographe médicale. Grâce au tatouage, elle recrée l'aréole mammaire que les interventions chirurgicales ont mis à mal ou n'ont pu conserver, notamment dans le cadre du cancer du sein.

Prédestinée à devenir restauratrice d'œuvres d'art, Amélie a suivi un parcours professionnel atypique : « Après mon bac littéraire, j'ai fait hypokhâgne. Mais cela ne me correspondait pas. J'ai donc atterri en 2^e année de Lettres modernes à l'université de Dijon. Un changement radical de rythme qui m'a permis de suivre, en catimini, les cours de la fac de médecine qui me passionnaient. Ne souhaitant pas être médecin, j'ai pris une autre voie. » Amélie laisse de côté les Lettres et passe le concours d'infirmière. Elle obtient son diplôme en 2007, exerce en bloc opératoire, en psychiatrie, en santé au travail en entreprise, en coordination de soins... « J'aime avoir plusieurs expériences afin de proposer une prise en charge optimale. » Elle fait aussi de la délégation médicale en Savoie, Haute-Savoie et Isère mettant à disposition du matériel médical pour les patients touchés par des problèmes d'urologie ou de stomathérapie. En 2020, toujours aussi passionnée par le soin apporté à autrui, mais souhaitant lui donner une autre dimension, Amélie décide de se consacrer entièrement au tatouage. « Je suis passionnée par le dessin, l'art. Mon projet de devenir tatoueuse

était mûrement réfléchi. » Amélie insiste sur l'importance du bagage artistique et de la formation au tatouage réparateur et particulièrement des aréoles mammaires. Selon elle, cette pratique doit revenir aux fondamentaux. « Si un professionnel n'est pas correctement formé,

“

Il est question ici d'aider des patients à se regarder à nouveau avec bonheur dans un miroir plutôt que de détourner le regard.

”

outre un résultat esthétique non satisfaisant, il peut y avoir des conséquences très néfastes sur les tissus. Aujourd'hui on peut dermopigmenter les lèvres, les sourcils avec des résultats esthétiques très bons. Tatouer n'est pas donné à tout le monde, d'autant plus sur une peau fragilisée par le cancer... Il est question ici d'aider des patients à se regarder à nouveau avec bonheur dans un miroir plutôt que de détourner le regard. » Son histoire personnelle et son passé d'infirmière dans le domaine de la sénologie* ont poussé Amélie à devenir pra-

ticienne spécialisée dans le tatouage d'aréoles mammaires avec effet 3D. Elle exerce à Saint-Martin-d'Hères, au cœur de la structure Place à L dédiée aux personnes touchées par le cancer du sein. De nature militante, c'est avec l'association Artistes aréole france (Aafra), qu'Amélie se bat pour que le tatouage d'aréole mammaire soit encadré via un réseau d'artistes tatoueurs experts et la création d'un label qualité, et accessible via une prise en charge de l'intervention : « Avec un coût de 400 € par aréole, nous militons pour un remboursement de la Sécurité sociale, même partiel, travaillons avec les associations pour un soutien et appelons régulièrement aux dons. Toutes ces actions réduiraient les inégalités et permettraient à tous d'en bénéficier. » À la rentrée 2024, elle souhaite se lancer dans un double master philosophie parcours culture/santé et sciences de l'éducation et de la formation/promotion et éducation pour la santé. « Je veux proposer ma vision de la santé, mieux conceptualiser les sciences infirmières et surtout, faire bouger le milieu médical qui est en souffrance. » // HO

*Spécialité médicale consacrée aux maladies du sein



© HO

Quinzaine du numérique : une aventure digitale pour les élèves !

Pour cette nouvelle édition de la Quinzaine du numérique, les élèves étaient invités à se joindre à l'aventure ! À la médiathèque Paul Langevin, les terminales STI2D* du lycée Pablo Neruda ont rencontré Christophe Galati, développeur et concepteur de jeux, et Fil Renaudin, testeur assurance qualité. Ils ont échangé sur l'univers du jeu vidéo et sur le processus de création. Quant aux CM1/CM2 de l'école élémentaire Pauline Léon, ils ont participé au jeu vidéo Storyteller. Sur une tablette, ils devaient comprendre la mécanique d'écriture d'un conte, remettre dans l'ordre le scénario... //

*Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable



Reportage sur la chaîne Youtube
"Ville de Saint-Martin-d'Hères"

DR



19 mars 1962

Le maire, David Queiros, la 1^{re} adjointe, Michelle Veyret et les représentants du Comité de liaison des anciens combattants de Saint-Martin-d'Hères ont rendu hommage aux victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Après les dépôts de gerbes et les allocutions de Jean Formetto, membre de la Fnaca*, de la 1^{re} adjointe et du maire, la sonnerie aux morts a retenti. Le 19 mars 1962 marque le Cessez-le-feu en Algérie qui a initié le processus d'indépendance du pays.

*Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie

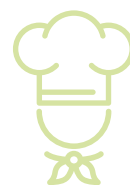
© KS



Un Forum pour trouver son métier

Vendredi 15 mars, les élèves ont participé au forum des métiers du collège Fernand Léger. Près de 40 partenaires - dont le service jeunesse, la Mission locale jeunes, l'Apase, Radio News FM - et des parents ont présenté leur métier. De plombier à sage-femme, en passant par chercheur scientifique en astronomie, bibliothécaire, maître d'armes, comptable, artiste de spectacle vivant ou encore gendarme, les adolescents ont pu s'enquérir d'une foule de métiers.

© NP



CUISINE CENTRALE

257 000 repas produits annuellement



Des ateliers cuisine à la maison de quartier Paul Bert

Le mercredi à 17 h, les jeunes se lancent dans la cuisine, en compagnie des animateurs, à la maison de quartier Paul Bert. Cet atelier fait partie des activités à destination des 11/17 ans, proposées par le service jeunesse. Infos : 04 76 60 90 64.

DR





MERCI !

Vous êtes **4 847**
à avoir vibré au rythme
du Hip-Hop Never Stop Festival

Promouvoir la culture

La 4^e édition de Cultures partagées : éducation artistique et culturelle (EAC) s'est tenue le 12 mars à l'Espace culturel René Proby. Ce forum visait à promouvoir la richesse culturelle de la ville pour les jeunes de 0 à 25 ans. Il a favorisé la rencontre des professionnels des structures éducatives et culturelles du territoire : crèches, maisons de quartier, péri et extrascolaire, accueils de loisirs, sport... Il a mis en lumière les actions d'associations culturelles locales et du monde éducatif (IME, Éducation nationale) ; les partenariats avec le Département et la Drac ainsi que le label national 100 % éducation artistique et culturelle obtenue par la Ville dès janvier 2022.

Les Dix jours de la culture : jeudi 11 avril, 3 rue Albert Samain, dès 15 h, en présence d'Épisol, épicerie solidaire. À 17 h 30, Étranges Étrangers, spectacle acrobatique muet de la Cie Kilombo. Tous publics - Gratuit.

Comment protéger mon adolescent des nuisances des écrans ? Mardi 2 avril à 18 h (maison de quartier Fernand Texier) et samedi 6 avril à 10 h (maison de quartier Paul Bert). Ouvert à tous - Gratuit sur inscription : 04 76 60 90 24 ou accueil.fernand.texier@saintmartindheres.fr

Vous êtes locataire ou propriétaire d'un logement que vous louez en direct ? Pour vous aider à connaître les prix des loyers de l'agglomération et améliorer les politiques de l'habitat, l'Observatoire local des loyers recherche des volontaires pour son enquête annuelle. Contact : 04 76 28 86 00 ou oll.mail@aurg.asso.fr



Ils ont "glissé" avec l'EMS

Sous un ciel bleu ou dans la grisaille, les enfants ont continué à parfaire leur pratique en dévalant les pistes du Collet d'Alleverd. Au fil des séances, ils ont acquis les bases nécessaires pour pouvoir skier en autonomie et les comportements à adopter pour leur sécurité et celles des autres skieurs.

Des temps (ré)créatifs pour les enfants !

Pendant les vacances d'hiver, de nombreuses activités ont été proposées aux enfants de 3 à 13 ans dans les accueils de loisirs. Entre village imaginaire des Lutins, peinture et poterie, luge à Prémol, sortie cinéma, jeux musicaux et sportifs... les jeunes se sont bien ressourcés avant de reprendre le chemin de l'école.



DR

DR

Cœur de et

**350
logements**

**Des
cheminements
piétons
respectueux
de la zone
humide et de la
biodiversité**

Dans les quartiers sud, qui rassemblent 5 077 habitants, à l'issue d'une large concertation lancée au printemps 2022, une mutation profonde s'amorce. Le projet quartier durable porté par la Ville sur les anciens terrains "Rival" se précise. Il sera l'un des rares sites à accueillir une plaine humide en milieu urbain. L'opération Cœur de ville, cœur de métropole, conduite par la Ville et la Métropole, prévoit la requalification des espaces publics sur les rues Émile Zola, Frédéric Chopin et l'avenue Marcel Cachin pour un nouveau cadre de vie apaisé, dynamisé, fortement végétalisé et déminéralisé, redonnant toute sa place aux piétons et aux cycles. En parallèle, un soutien fort est apporté à la réhabilitation des logements anciens. //



3 Une plaine humide centrale de 4 hectares

Élément central du projet, la zone humide qui était au départ dispersée sera reconstituée, favorisant ainsi le stockage de l'eau dans les nappes. Ce sont donc 4 hectares d'espaces paysagers, plantés d'espèces végétales propres aux zones humides et permettant un bon développement de la biodiversité qui vont voir le jour. Afin de préserver au maximum la plaine humide, les cheminements seront minimisés.

4 Une aire de jeu à l'ombre de la végétation existante et hors zone humide - accessible depuis l'avenue Marcel Cachin et les cheminements sur pilotis du site.

14 avril 2022
Réunion publique de lancement de la concertation "Quartiers sud, Territoire en transition"

5 mai 2022
Atelier "habitat"

28 juin 2022
Atelier "agriculture urbaine"

23 novembre 2022
Atelier sur la composition architecturale, urbaine et paysagère

Mai-juin 2023
Déconstruction de l'ancienne ferme "Rival"

ville, cœur de métropole quartier durable : plein Sud



Répondre aux besoins de logements



Un programme de 850 logements – 80 % en accession libre et sociale et 20 % en locatif public – répartis en six lots sont prévus. Les projections tiennent notamment compte de l'existant, de l'ensoleillement (au minimum 2 heures au solstice d'hiver), des vents, pour privilégier une ventilation naturelle et minimiser les îlots de chaleur. L'ensemble sera raccordé au chauffage urbain, 100 % énergies renouvelables. Une seule petite rue à sens unique est prévue sur le secteur de La Mogne.

- 1 **En bordure de l'avenue Léon Jouhaux.** 210 logements collectifs (14 834 m²) répartis sur 3 lots et 9 bâtiments aux hauteurs variées (de R+1 à R+6), séparés par des espaces paysagers faisant le lien avec la plaine humide. Leur implantation en "peigne" assurera des porosités visuelles sur le grand paysage. Les arbres existants seront préservés et de nouveaux seront plantés. L'accès sera direct depuis l'avenue Léon Jouhaux.
- 2 **En bordure de l'avenue de La Mogne.** le projet prévoit une densification raisonnée en lien avec le tissu pavillonnaire existant. 140 logements, répartis sur 3 lots et 10 bâtiments sont attendus, avec une alternance de logements collectifs et "intermédiaires" allant de R+2 à R+4. Leur implantation en "couronne" permettra de développer des jardins maraîchers ouverts sur la plaine humide.

Quartier durable

- 5 **Une aire de détente** au cœur du site, cernée de végétation, à la croisée de la plaine humide et de la plaine des sports de Grenoble, accessible par les cheminements piétons.
- 6 **Une aire d'observation** de la faune et de la flore, accessible depuis la desserte reliant l'avenue de La Mogne et la rue George Sand et les cheminements piétons venant du nord et du sud.
- 7 **Lien** avec la rue George Sand.

Seuls 15 %
de la surface
construits

14
septembre
2023

Atelier
quartier
durable

12
décembre
2023

Atelier
quartier
durable

Printemps

2024
Réunion
publique et
concertation
d'hyper-
proximité

2024
2025

Phases
réglemen-
taires

2026

Travaux
prépara-
toires

2027

Première
phase de
construc-
tion des
logements

2029

Premières
livraisons et
lancement de
la 2^e phase de
construction

2027
2029

Aména-
gement de la
plaine humide

Cœur de ville, cœur de métropole, passer de la route à la rue

Conçues à une époque où les voitures primaient, les rues Frédéric Chopin, Émile Zola et les avenues Marcel Cachin et Paul Éluard vont être réaménagées en redistribuant les usages : la place des piétons et des cycles va être renforcée et sécurisée. Rues et avenues vont également être déminéralisées afin de répondre au défi climatique et lutter contre les îlots de chaleur. Ainsi, les travaux à venir prévoient la création de places de stationnement en pavés fertiles ainsi que la matérialisation de "bandeaux" verts constitués d'arbres et d'arbustes. L'objectif étant d'augmenter considérablement les surfaces perméables (+13 %) et d'assurer des continuités végétales.



© Plan B

Vers une place de qualité

- 1 Le projet prévoit un espace dégagé et polyvalent pouvant accueillir des événements festifs et le marché, dont l'espace atteindra 800 m²
- 2 Près de l'église, les arbres existants seront intégrés dans une large bande végétale pour constituer les "jardins de l'église"
- 3 Dans le prolongement, un espace à vivre pourra accueillir un square et une aire de jeux
- 4 Aux abords de l'école, le parvis sera réaménagé pour mieux intégrer le groupe scolaire et améliorer son accessibilité (création d'une rampe, reprise des escaliers)
- 5 De l'autre côté de l'avenue, une future halle commerciale pourrait être envisagée.
- 6 Les espaces verts seront maintenus.

L'avenue Paul Éluard, dans la continuité de la place

- 7 La chaussée sera réduite à 5 m.
- 8 Les piétons pourront cheminer de part et d'autre de l'avenue
- 9 Côté école, une grande promenade menant à la place avec, au niveau des entrées,
- 10 la création d'un parvis sécurisé et d'un grand plateau ainsi que
- 11 d'un espace de stationnement pour les cars et "dépose minute".
- 12 Une piste cyclable bidirectionnelle sera aménagée, côté maisons, accompagnée d'un alignement d'arbres la séparant de la chaussée.
- 13 Des places de stationnement, en pavés fertiles, seront intercalées dans l'alignement d'arbres.

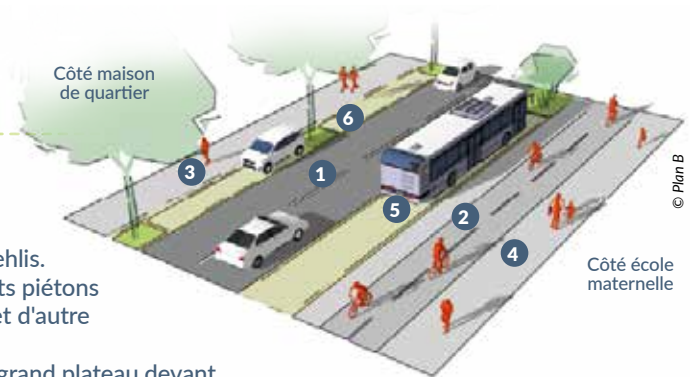
Rue Frédéric Chopin

La rue Frédéric Chopin dessert les écoles maternelle et élémentaire Paul Bert, la maison de quartier, les espaces sportifs situés à proximité, l'Espace culturel René Proby et la médiathèque André Malraux. Elle a donc une fonction importante pour les habitants. De plus, une ligne de bus la traverse. Le projet prévoit d'améliorer la desserte de la rue pour l'ensemble des déplacements.

- 1 Chaussée contenue à 6,20 m.
- 2 Création d'une piste cyclable bidirectionnelle côté médiathèque

connectée à celle de la rue Zella-Mehlis. Des cheminements piétons 3 et 4 de part et d'autre de la rue.

- 5 Création d'un grand plateau devant les écoles afin d'apaiser la circulation et aménagement pour les cars et d'un "dépose minute" près de l'école maternelle.
- 6 Création d'alignements d'arbres et de stationnements côté maison de quartier.



© Plan B

Secteurs Chopin, Zola, Sand

35 arbres
dont 26 nouveaux

24 mai 2022

Atelier cadre de vie

7 juin

Atelier commerces et équipements

Sep-
tembre

8 sessions vélo-tripporteur

Septembre
> octobre

5 rencontres avec les acteurs du secteur

Octobre

Balade urbaine et forum de clôture de la première phase de concertation

Novembre

Lancement de la concertation réglementaire

Février 2023

Réunion publique, fin de la 1^{re} phase de concertation

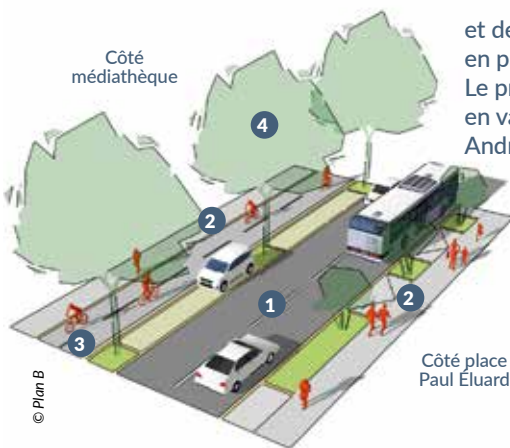
Mars

Atelier sur les propositions d'aménagement et balade urbaine pour imaginer le quartier de demain

Avenue Marcel Cachin

Les questionnaires et les rencontres l'ont confirmé : la vitesse excessive des automobilistes et les discontinuités piétonnes et cyclables constituent les principaux points noirs de l'avenue.

- 1 Des emprises routières réduites : la chaussée sera contenue à 6,5 m pour les autos et les bus.
- 2 Cheminements piétons : ils seront conçus de part et d'autre de l'avenue, au plus près des habitations.
- 3 Une piste cyclable bidirectionnelle sera réalisée sur le versant Nord-Est.
- 4 Un alignement d'arbres la séparera



et des places de stationnement, en pavés fertiles. Le projet prévoit également la mise en valeur des abords de la bibliothèque André Malraux.

75 arbres
dont 56 nouveaux

Dynamiser et conforter les pôles commerciaux

"Beethoven"

Aux entrées de l'avenue Marcel Cachin, deux pôles de commerces vont faire l'objet d'aménagements. Au Sud (côté pont), la chaussée va être réduite et traitée en grand plateau. Un triple alignement d'arbres viendra structurer l'espace et valoriser cette entrée du quartier. Les abords des commerces, de part et d'autre de la rue, formeront des parvis dégagés agrémentés de places de stationnement. La piste cyclable bidirectionnelle de l'avenue Marcel Cachin sera prolongée sur le pont, en direction de Poizat. Enfin, côté rue Beethoven, la voirie sera traitée comme une contre-allée apaisée.

"Charlemagne"

Le carrefour des avenues Marcel Cachin et Léon Jouhaux sera réaménagé pour former l'entrée Nord du quartier et dynamiser les commerces. Un double alignement d'arbres accompagnera les façades de part et d'autre de la chaussée tout en ménageant des vues sur les façades commerciales et une placette accompagnée d'un petit parking verra également le jour.

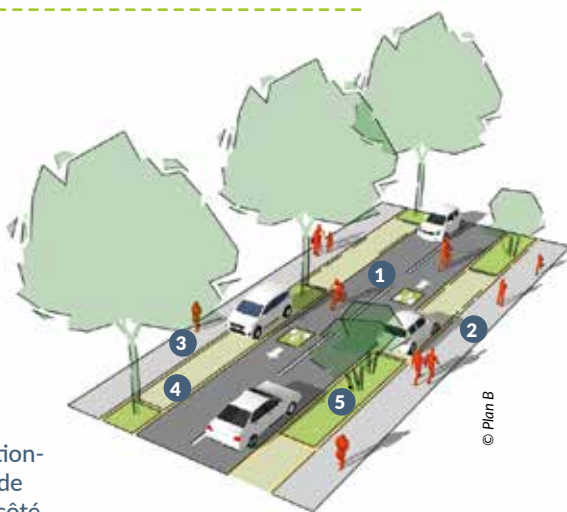


Pôle de commerces "Beethoven"

Rue Émile Zola : faire cohabiter les déplacements

La rue étant très résidentielle, le choix a été fait d'insérer les cycles dans la circulation sous la forme d'une "zone 20".

- 1 Chaussée de 5 m de large partagée par les cycles et les véhicules et création de grands plateaux pour réduire la vitesse.
- 2 et 3 Cheminements piétons de part et d'autre.
- 4 Alignement d'arbres et de stationnements côté Nord-Ouest et 5 de plantations arbustives de l'autre côté.



Le projet en chiffres

22 %
du périmètre déminéralisé
contre 7 % aujourd'hui

+ de 100 arbres plantés

2 km de voiries requalifiées

Création d'1,4 km
de pistes cyclables
bidirectionnelles
et sécurisées

10 millions d'euros
5 millions → Ville
5 millions → Métropole

Février
mars

6 sessions
vélo-tripporteur :
recueil des
contributions
habitantes

Mars

Atelier sur
les propositions
d'aménagement

Avril

Forum
d'échanges
sur les
orientations
retenues

Septembre

Bilan de la
concertation
et présentation
du projet

Printemps
2024

Présentation
des dernières
évolutions
aux acteurs
du secteur

Fin 2024
Début
2025

Renouvellement
des réseaux
humides

2025

Lancement
des travaux
rues F. Chopin
et E. Zola

2025>2027

Lancement
des travaux
avenue M. Cachin,
place et avenue
P. Éluard

Rénovation de l'habitat ancien, un plus pour le cadre de vie



La résidence Le Chopin en cours de rénovation.

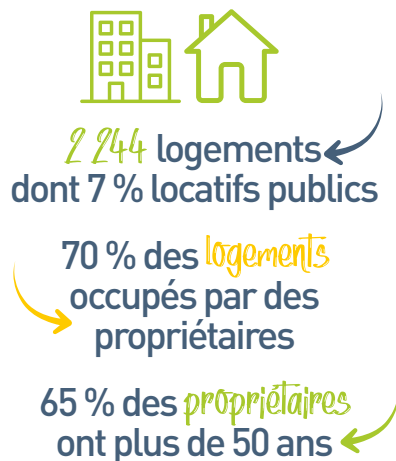
Moderniser, embellir, apaiser et redynamiser les quartiers sud ne pouvaient pas se concevoir sans accompagner l'habitat existant. D'ici à 2026, 760 logements collectifs, soit 33 % des 2 244 logements du secteur, auront été rénovés avec le soutien de la Ville, de Grenoble-Alpes Métropole, pour les dispositifs Mur|Mur copropriétés et maisons individuelles, et l'État dans le cadre des dispositifs OPAH* et MaPrimeRénov'.

En matière d'habitat, la Ville rénove deux fois plus qu'elle construit. Les enjeux de ce soutien affirmé à la réhabilitation de l'habitat ancien sont multiples. C'est d'abord un gain d'attractivité pour la commune et pour les propriétaires qui voient leurs biens valorisés par une qualité esthétique retrouvée. C'est aussi un moyen de lutter contre les "passoires thermiques" en augmentant les performances énergétiques des bâtiments, tout en réduisant le montant des factures des résidents. Plus généralement, des bâtiments rénovés participent également à l'embellissement du cadre de vie pour tous.

Dans les quartiers sud, trois copropriétés (411 logements) datant d'une soixantaine d'années ont été rénovées dans le cadre du dispositif Mur|Mur et/ou OPAH, avec un soutien financier de la Ville à hauteur de 487 800 € : résidences Belledonne-Teisseire (151 logements), place Jean-Baptiste Clément ; Les Espaces (100 logements), rue Francis Carco et L'Hermitage (160 logements), rue Gérard de Nerval. Actuellement, une opération Mur|Mur est en cours sur la résidence Le Chopin

(6 bâtiments, 274 logements) située rue Franz Liszt et avenue Zella-Mehlis, avec un financement Ville de 313 417 €. Deux autres copropriétés, dont les dossiers sont en cours d'instruction, devraient également bénéficier du dispositif Mur|Mur : Le Charlemagne (11 logements), rue Beethoven, et Le George Sand (64 logements), situé le long de la rue du même nom. // NP

*Opération programmée pour l'amélioration de l'habitat



Brahim Cheraa



Adjoint à l'aménagement et à l'urbanisme

« Avec l'opération Cœur de ville, cœur de métropole, conduite par la Ville et Grenoble-Alpes Métropole, et le projet de réalisation d'un quartier durable sur le terrain dit "Rival", la municipalité porte une forte ambition pour les quartiers sud. Ce secteur bénéficie d'une présence importante d'équipements de services publics : écoles, médiathèque, Espace culturel René Proby, maison de quartier, terrain de sport... que nous allons conforter. Aujourd'hui et demain, avec plusieurs opérations d'envergure, les habitants vivront dans un quartier qui aura subi une mutation radicale tant sur la qualité du cadre de vie, que des déplacements doux, des maillages, de la végétalisation, avec près de 300 arbres nouveaux attendus. Dans un long et large processus de concertation initié au printemps 2022, ces deux projets ont été discutés avec les habitants et les acteurs associatifs et économiques du territoire. Ces rencontres, nombreuses, ont contribué à élaborer les grandes orientations et permis de travailler collectivement sur les enjeux. Des enjeux contenus dans six axes phares : embellir le cadre de vie ; accompagner la rénovation du parc de logements existants, à l'image de la résidence Le Chopin en cours de rénovation ; redynamiser le secteur par l'apport de nouveaux logements mixtes avec la construction d'environ 350 logements dans le quartier durable à venir ; soutenir les deux pôles de commerces de l'avenue Marcel Cachin ainsi que le marché de la place Paul Éluard ; valoriser la zone humide, les équipements publics et poursuivre le travail sur l'agriculture urbaine. La requalification des espaces publics démarrera en 2025. Elle concernera deux kilomètres de voirie qui transformeront les fonctionnalités et le paysage du secteur. À ce jour, ce projet Cœur de ville, cœur de métropole est le plus important en termes d'investissement : financé par la Ville et Grenoble-Alpes Métropole, 10 millions d'euros vont y être consacrés. » // Propos recueillis par NP

DORIAN GUINARD

Maître de conférence en droit public à l'université Grenoble-Alpes - Sciences Po Grenoble

Causes et origines de la crise agricole, enjeux et revendications, normes environnementales, suffisance des mesures prises par le gouvernement... Dorian Guinard, maître de conférence en droit public, fait le point sur la crise qui touche le monde agricole en France.



Crise agricole, y a-t-il des solutions pour en sortir ?

Quelles sont les causes de la crise agricole ?

Les causes sont multiples. De prime abord, je pense aux revenus : les professions agricoles connaissent des disparités de revenus très importantes. Le non-respect des obligations de la loi ÉGalim (1, 2 et 3) entre également en jeu. Corrélativement, l'inflation conduit à une hausse des prix des intrants⁽¹⁾, ainsi que les prix du gazole non routier, alors même que les pêcheurs ont et garderont pour leur part des tarifs préférentiels. La question du "trop-plein" de normes administratives internes – pas nécessairement européennes – est souvent pointée par les syndicats majoritaires d'exploitants agricoles. De même, les conditions inégalitaires de concurrence avec d'autres pays sont un motif légitime de mécontentement. On pense ici aux accords de libre-échange du type Ceta⁽²⁾ ou au marché commun du sud (Mercosur).

Les enjeux et les revendications sont-ils les mêmes pour les petits agriculteurs que pour les gros exploitants ?

Non, clairement pas. Mais, il faut également faire une distinction en fonction des activités. Les enjeux sont différents pour les céréaliers, les viticulteurs et les éleveurs caprins, bovins et laitiers. Les premiers, exportant de façon importante leurs productions tandis que les éleveurs et les laitiers peinent à garantir un revenu digne. Il suffit pour comprendre de regarder les écarts de revenus existant entre les différentes professions agricoles

répertoriés par l'Insee⁽³⁾. Les revendications concernant les normes varient en fonction de la nature des activités. À titre d'exemple, les éleveurs ovins n'auront que peu de revendications concernant les pesticides contrairement aux céréaliers conventionnels.

Les normes environnementales imposées aux agriculteurs doivent-elles être revues ?

Cela dépend du point de vue ! Il est compliqué de faire reposer seulement sur les agriculteurs les transitions écologiques agricoles. Une plus grande protection de l'environnement, des habitats, des espèces animales, la baisse des pesticides, les changements de pratiques... impliquent, en l'état, une baisse de rendement pour les cultures. Les agriculteurs doivent ainsi être rémunérés pour les services écosystémiques qu'ils rendent, et non simplement en fonction de la superficie de leur exploitation, ce qui est actuellement prévu par la politique agricole commune. Les normes environnementales n'existent pas sans raison. Tant le dérèglement climatique que l'effondrement d'une partie de la biodiversité – les insectes et les oiseaux des champs en particulier – sont des réalités tangibles. D'une part, il faut rétablir des conditions concurrentielles égalitaires dans les accords de libre-échange en imposant des clauses miroirs et d'autre part, en homogénéisant les règles du marché intérieur européen – plutôt que de labourer un droit de l'environnement qui vise à assurer la pérennité de la biodiversité, dont dépendent, au demeurant,

les agriculteurs. La préserver, c'est aussi préserver, entre autres choses, leur outil de travail...

Les mesures prises par le gouvernement sont-elles suffisantes pour sortir de la crise agricole et garantir des revenus décents aux agriculteurs ?

Cela dépendra de la réception, par certains syndicats agricoles, des réponses du gouvernement. Le respect des obligations de la loi ÉGalim – rappelées en février par une circulaire d'Élisabeth Borne, alors 1^{re} ministre, concernant la restauration collective – va à l'évidence dans le bon sens, même s'il ne s'agit que de respecter la loi...

L'idée de l'instauration de "prix planchers", fixés en fonction du coût minimum d'un produit agricole (incluant évidemment les charges) fait hurler certains, mais c'est une mesure à étudier sérieusement. Elle garantirait notamment aux éleveurs et aux laitiers, un revenu minimum qui éviterait la vente à perte. En revanche, les reculs sur les pesticides – qui posent encore des problèmes au niveau juridique – ne sont pas une solution, car ils ne vont ni dans le sens d'une souveraineté alimentaire ni dans celui de la préservation de l'environnement.

// Propos recueillis par HO

⁽¹⁾Élément entrant dans la production d'un bien

⁽²⁾Accord commercial bilatéral de libre-échange entre l'Union européenne et le Canada

⁽³⁾insee.fr/fr/statistiques/5434584



Mon Ciné

Les filles d'Olfa,

un regard sincère et sans concession



© HO

Lors des Rendez-vous des cinémas d'Afrique, le film *Les filles d'Olfa* de Kaouther Ben Hania a fait l'objet d'un ciné-rencontre.

La vie d'Olfa oscille entre ombre et lumière. Cette tunisienne, mère de quatre filles, voit ses aînées, Rahma et Ghofrane, disparaître suite à leur ralliement à l'État islamique. Dans une Tunisie de l'après Ben Ali, cette famille monoparentale est bouleversée par l'événement, et sa médiatisation pousse Kaouther Ben Hania à rencontrer Olfa et ses cadettes, Tayssir et Eya. La réalisatrice s'empare de l'histoire de ces femmes au travers d'un documentaire-fiction dans lequel

des actrices incarnent le rôle des aînées et, pour certaines scènes, celui d'Olfa. Grâce à ce dispositif cinématographique, c'est le traumatisme de toute une génération de femmes qui s'entrelace à l'histoire de la Tunisie. Cette œuvre a remporté quatre prix au Festival de Cannes et en février 2024, le César de meilleur film documentaire.

Des échanges nourris

Animé par l'association du Monde Arabe de l'IEP - UGA, celle des Tunisiens de l'Isère,

la FNAR (Faisons notre avenir) et la sociologue Nabila Hamza, les échanges sont entrés au cœur du sujet : « Que représente l'arrivée de l'État islamique pour les femmes ? » La sociologue explique : « Elles cherchent à démarrer une nouvelle vie. Elles sont manipulées par des jihadistes qui leur promettent le paradis, d'être plus que des épouses ou des "pondeuses de nouvelles vies"... » Dans la salle, certains évoquent « le système de la peur utilisé par les prêcheurs ». D'autres pensent que « la radicalisation est devenue un moyen pour elles d'affirmer leur autorité sur leur mère » ; que « le patriarcat est cautionné par Olfa, c'est elle qui le fait peser sur sa famille. » À la fin du film, Olfa explique qu'elle est « comme le chat, qui a peur pour ses bébés et les mange ». Nabila Hamza rebondit : « Elle ne les a pas mangées, mais elle les a perdues. » // HO



Nabila Hamza

Sociologue, militante féministe et membre du bureau de l'Association tunisienne des femmes démocrates

Sur le plan technique, c'est inédit. Les personnes qui ont réellement vécu l'histoire cohabitent avec des actrices qui entrent en scène pour jouer celles qui n'ont plus de voix. Les filles d'Olfa dénonce un sujet préoccupant pour les tunisiens : le départ des femmes vers l'État islamique. Sont-elles responsables de leurs actes ou sont-elles sous emprise ? On peut également se questionner sur la situation d'Olfa : comment se retrouve-t-elle avec deux filles sous emprise et deux révoltées contre les traditions culturelles qui défieront leur mère ? Ce film émouvant éclaire sur des thématiques d'actualité. //

Quand les arts s'en mêlent !

Lors de la Quinzaine artistique qui se déroule du 2 au 12 avril, le parti pris du conservatoire Erik Satie a été de pousser plus avant le croisement des arts et de faire s'emmêler différentes pratiques : musicales, théâtrales, dansées et même d'arts plastiques !



Déambulation d'ouverture de la Quinzaine artistique 2023.

Cette Quinzaine artistique s'intitulera "À la croisée des arts !", elle se déploie sur l'espace public et dans les salles de spectacle municipales. Les équipes pédagogiques du conservatoire ont noué différents partenariats avec l'Éducation nationale dans les écoles élémentaires et les collèges Édouard Vaillant et Don Bosco (Gières), ainsi qu'avec les conservatoires d'Échirrolles, Eybens, Meylan, Pont-de-Claix et Seyssins qui viendront prêter main-forte pour cet énorme ensemble d'événements disséminés sur tout le territoire.

Les festivités ont débuté en fanfare le 2 avril, sur le parvis du conservatoire, avec une ouverture carnavalesque musicale et costumée assurée par le Big band martinérois dirigé par Jean-Baptiste Perez. Ce sera, au total, une quarantaine d'enseignants qui seront sur la brèche afin que cette manifestation phare soit une réussite, avec pour objectif principal de faire se rencontrer toutes les pratiques ainsi que tous les apprentis artistes. « Avec 400 élèves du conservatoire de 3 à 90 ans, notre établissement couvre toutes les générations.

Notre quinzaine est un événement polymorphe. Il regroupe un large panel de pratiques artistiques et se situe en plein cœur de notre labellisation 100 % EAC soutenue par le Département et par la Drac Rhône-Alpes. La Ville mène d'ailleurs, en ce sens, une politique culturelle soutenue et exemplaire qui rayonne sur toute l'agglomération... » conclut Grégory Orlarey, coordinateur pédagogique. // KS

>> [Programmation détaillée sur culture.saintmartindheres.fr](http://www.programmation.detaillée.sur.culture.saintmartindheres.fr)

Quand elles arrivent en ville...

Comme l'année passée, la Compagnie les Ru'Elles a mis en place un cycle d'ateliers d'expression corporelle improvisée sur l'espace public, chaque 22 du mois.

Cette compagnie fait partie du Baz'arts dans un lieu collectif de fabrique artistique pluridisciplinaire qu'elle partage au sein du quartier Renaudie. Depuis février, les habitantes se retrouvent pour la journée. Elles expérimentent via une série d'exercices corporels préparatoires le matin, un repas partagé et une sortie exploratoire improvisée dans l'espace public des quartiers La Plaine, Paul Bert et Renaudie, l'après-midi... Exclusivement féminines, ces modules permettent aux personnes de se réapproprier leur corps par le mouvement en plein air. Aucune pratique préalable de la danse n'est requise pour participer. Les encadrantes, Nour Biriotti, Claudia Lerma-Casa et Laure Jorand se relayent avec bienveillance pour animer ces sessions. Le cycle s'achèvera à la rentrée autour du thème du matrimoine. En attendant, les Ru'Elles proposent, du 10 au 12 mai à l'Espace Vallès, l'exposition photographique de John Fu. L'artiste les a accompagnées durant leurs déambulations au cœur de la ville et a fixé la fugacité de ces appropriations participatives des rues martinéroises. // KS

>> **Prochains rendez-vous**

22 avril : Des corps urbains - 22 mai : Dansons la ville - 22 juin : Vitrites et écrans - 22 septembre : Matrimoine

>> **Baz'Arts** - 63 avenue du 8 Mai 1945

Public adulte - 1 fois par mois de 10 h à 17 h - Entrée libre avec adhésion + d'infos : contact@ru-elles.com - 06 56 68 13 45

>> **Exposition à l'Espace Vallès** du vendredi 10 au dimanche 12 mai
Vernissage : vendredi 10 mai à 17 h



Challenge Savino Mazzilli

L'événement footballistique à ne pas manquer !



© Patricio Pardo-Avalos

Samedi 27 avril, sur la pelouse des stades Benoît Frachon et Auguste Delaune, 24 équipes de foot de niveau national, régional et départemental vont s'affronter pour tenter de remporter la deuxième édition du challenge créé en hommage à Savino Mazzilli.

Si le premier Challenge, déjà ambitieux était globalement régional, cette année il dépasse nos frontières avec la venue annoncée de la Juventus (Turin, Italie), de Lausanne Sport (Suisse) et de l'Étoile de Carouge (Suisse). Il y aura aussi les FC Sochaux-Montbéliard, Versailles, Villefranche et Annecy ; les AS Monaco, Cannes et Aix-en-Provence ; Andrézieux-Bouthéon FC ; l'Olympique

Saint-Étienne ; Clermont Foot 63 ; l'entente sportive du Rachais ; Marignane Gignac Côte bleue FC ; l'Olympique de Valence ; Football Bourg-en-Bresse Peronnas 01 ; Montpellier Hérault Sport Club, et plus près de nous : le GF38, le Mistral FC, le FC Échirolles, l'USVO Football Grenoble et deux équipes du Saint-Martin-d'Hères FC !

288 joueurs sur les pelouses

Au total, 288 joueurs et 50 éducateurs sont attendus : « C'est la première fois que nous organisons un événement de cette ampleur. Cela demande une énorme logistique » nous dit Hervé Loizzo. « Chapeautés par Thibaut Gonthier, éducateur U12, l'ensemble du club et de nombreux bénévoles sont mobilisés pour gérer tous les aspects de l'événement : transports, arbitrage, buvette, pot d'accueil... et l'hébergement des plus de

80 jeunes dans les foyers des familles d'accueil du club à leur arrivée le vendredi. » Le lendemain, dans un esprit fair-play, les jeunes – les U12 ont douze ans en 2024 – vont s'affronter sur les terrains des stades Benoît Frachon et Auguste Delaune, déterminés à détrôner le FC Annecy. Dans une bonne ambiance garantie, amoureux du ballon rond, et

tous les autres, sont invités à venir soutenir les équipes. Rendez-vous, donc, samedi 27 avril dès 8 h 30. // NP

>> Retrouvez les équipes et toutes les infos sur : Facebook Challenge Mazzilli Savino Insta challengemazzillisavino



DR

Le 27 avril, le FC Annecy remettra en jeu son titre remporté à l'issue de la première édition du Challenge.



DR

En hommage à Savino

Savino Mazzilli a été dirigeant de l'ESSM Football bien avant la fusion en 2012 pour laquelle il a largement pris part le moment venu. Les jeunes footballeurs d'hier, devenus des adultes pour certains engagés au SMH Football club, se souviennent bien de lui, de son engagement sans faille pendant plus de quarante ans. Décédé à l'âge de 88 ans pendant la période Covid, le club n'avait pas pu lui rendre hommage. En 2023, il initiait le premier Challenge Savino Mazzilli. Une belle façon d'honorer celui qui fut un pilier de l'ESSM Football puis du SMH Football club. Et de le faire en mettant sur le terrain la jeunesse footballistique de Saint-Martin-d'Hères, de France et d'ailleurs. // NP

Les Ineffables* vous invitent à Renaudie



Reportage sur la chaîne Youtube "Ville de Saint-Martin-d'Hères"



© KS

Après 34 années passées à la maison de quartier Gabriel Péri, l'association Les Ineffables vient d'investir de nouveaux locaux avec pignon sur rue, au cœur du quartier Renaudie.

animations autour du costume de Carnaval (de Venise), de la confection de masques, de sculptures en papier mâché et autres parures de tête, mais pas que... tout droit sortis de leur fertile imagination et de leurs doigts de fées. « J'ai appris à piquer à la machine en intégrant l'asso » évoque malicieusement David Bailey, membre dynamique de cette "fine équipe". Ce jour-là, des enfants de l'école Henri Barbusse étaient à la manœuvre, sous la houlette d'âinés patients ayant plus d'un tour dans leur sac en matière de customisation. Ensemble, ils ont confectionné des masques très personnalisés avec plumes, paillettes et autres ornements chatoyants, en prévision du grand carnaval du 3 avril. Tout autour de

la pièce, de nombreux rayonnages chargés de trésors récupérés ici et là : fleurs en tissu, papiers brillants... On trouve de tout dans cette caverne d'Ali Baba ! Actuellement, les membres du quintette de choc lancent un vibrant appel afin de faire entrer plus de jeunesse dans leurs locaux. Alors oyez, oyez Martinérois, partagez leurs aventures artistiques et amicales, fabriquez vos plus beaux costumes, rejoignez les Ineffables ! // KS

*Qui ne peut être exprimé par des paroles, se dit de choses agréables...

+ d'infos : Les Ineffables
56 avenue du 8 Mai 1945
contact : les.ineffables@yahoo.fr

Créée en 1988 par Anne-Marie Naudin et Joëlle Charpentier, l'association est animée collectivement par cinq bénévoles "historiques" tous très impliqués et férus avant-gardistes d'art récup'. La structure, forte d'une centaine d'adhérents, propose de nombreuses



© Pierre Prévost

Durant les vacances d'avril, le sport, ça continue !

Du 15 au 26 avril, l'École municipale des sports (EMS) propose aux enfants de 4 à 14 ans, toute une multitude d'activités : vélo, natation, escalade, accrobranche, jeux de motricité, disciplines olympiques... Bonne ambiance garantie ! Les inscriptions se font au service accueil famille où un guichet unique a été ouvert afin de faciliter les démarches. Les associations sportives martinéroises proposent elles aussi des activités durant ces vacances de printemps. Entre autres, le Guc Rugby organise, du 15 au 19 avril, un stage ouvert à tous les enfants (6-13 ans garçons/6-14 ans filles) licenciés ou non. Au GSMH Hand, le stage du 22 au 26 avril permettra aux jeunes de 8 à 15 ans de s'amuser et de découvrir le handball. // HO

>> EMS : 04 76 60 74 42 - espacefamille@saintmartindheres.fr
>> GSMH Hand : www.gsmh-handball.fr/stage-de-printemps
>> Guc Rugby : https://gucrugby.wixsite.com/guc-rugby/general-7

SAMEDI 4 MAI,

venez encourager l'équipe de Nationale 1 masculine du GSMH Hand, lors du match qui l'opposera à Pau Nousty Sports ! Rendez-vous au gymnase Pablo Neruda.

LES COURS D'IDOGO®

ont lieu les mardis de 9 h à 10 h et les jeudis de 19 h à 20 h (et non de 9 h à 10 h) à la salle Croix-Rouge et hors périodes de vacances scolaires.

ASSOCIATIONS MARTINÉROISES,

vous souhaitez partager un événement, une activité, une performance ?... Contactez la rédaction du SMH ma ville ! Retrouvez les coordonnées en page 30 de votre magazine.

Journée internationale de lutte pour les droits des femmes

La femme est l'avenir... d'elle-même !

La tradition veut qu'à Saint-Martin-d'Hères on célèbre le 8 mars, Journée internationale de lutte pour les droits des femmes, en menant régulièrement une politique engagée en faveur de l'égalité entre femmes et hommes, la plus globale qui soit. // KS



1.

1 et 2. À la résidence autonomie Pierre Semard, deux cafés-matrimoine ont été proposés aux résidents ; l'un portant sur les noms de rues martinéroises au féminin et l'autre intitulé "De la machine à écrire mécanique à l'ordinateur, témoignages de sténodactylos".



2.



3.

3. À la maison de quartier Louis Aragon, un projet d'habitantes s'empare de la précarité menstruelle en proposant des serviettes hygiéniques réutilisables.



4.



5.

4. Le 7 mars, à l'heure bleue, avec Héroïnes, la Cie La bande à Mandrin a raconté des petites histoires de femmes remarquables, héroïnes, oubliées de la grande Histoire.

5. Un café-débat était organisé le 8 mars à la maison de quartier Gabriel Péri, sur le thème "Et moi, quelle héroïne suis-je aujourd'hui ?" avec une animation d'information sur la condition féminine.

6. Via un espace de jeux interactifs l'exposition C'est pour une fille ou un garçon ? présentait, à la maison de quartier Louis Aragon, la façon dont les jeux pour enfants sont genrés et porteurs de "codes-couleurs" binaires.

7. Femmes, Vie, Liberté tel est le titre de l'exposition de l'artiste iranienne et militante féministe Marjane Yazdani, venue présenter ses œuvres à la médiathèque Romain Rolland et dialoguer avec les habitants. 6.



7.



8. Avec Seuil, une création de la Cie Les Grandes Marées, le public de L'heure bleue a été embarqué dans le récit immersif et haletant d'un drame survenu dans un collège. Jusqu'ou la loi du plus fort et du plus dur ira-t-elle pour exister dans un groupe ?

9. Ce 21 mars, à la maison de quartier Louis Aragon, les habitants se sont retrouvés autour du thème des discriminations avec l'enquête menée par des étudiants de l'UGA. La soirée s'est achevée par un moment humoristique proposé par un plateau 100 % féminin.

8.



9.



**Mitra Rezaï**

Communistes et apparentés
mitra.rezai@saintmartindheres.fr

Garantir une liberté ne suffit pas !

Le droit à l'avortement est un élément majeur de l'égalité entre les femmes et les hommes. C'est le fruit d'un long combat des femmes pour leur droit à disposer de leur corps. La liberté de l'interruption volontaire de grossesse (IVG) est désormais garantie par la Constitution. On ne peut que s'en réjouir.

Cependant, garantir une liberté ne signifie pas sa réalisation. Rappelons-nous : 6 millions de personnes n'ont pas de médecin traitant, 8 millions vivent dans un désert médical, un Français sur quatre rencontre des difficultés pour accéder à un généraliste, et c'est encore pire quand il faut aller voir un spécialiste. L'autre frein est financier : 71 % des gynécologues pratiquent des dépassements d'honoraires. Certains moyens de contraception coûtent encore cher alors que la précarité ne fait qu'augmenter.

La Ville de Saint-Martin-d'Hères a fait le choix, depuis 1977, de mettre à la disposition des Martinéroises et Martinérois un centre de planification. Il dispense chaque année plus de 1 000 consultations gynécologiques, accès à la contraception gratuite, mais aussi des IVG médicamenteuses. Il développe l'accès des femmes au dépistage organisé des cancers gynécologiques. Il organise des séances d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle dans les établissements scolaires.

Pour rendre accessible la contraception et pour éviter de recourir à l'IVG, il convient de généraliser ces centres partout en France.

**Nathalie Luci**

Socialiste
nathalie.luci@saintmartindheres.fr

Un droit fondamental

Le 4 mars est une journée historique où les parlementaires français se sont accordés pour l'ajout d'un alinéa au texte fondateur de la V^e République.

L'article 34 de la Constitution portant sur les droits civiques, la nationalité ou l'imposition a été doté d'un nouveau paragraphe : « La loi détermine les conditions dans lesquelles s'exerce la liberté de la femme, qui lui est garantie, d'avoir recours à une interruption volontaire de grossesse. »

C'est un symbole fort en ce 8 mars, une journée d'action, de sensibilisation et de mobilisation dédiée à la lutte pour les droits des femmes, l'égalité et la justice.

La France est le premier pays au monde à inscrire formellement l'IVG dans sa Constitution.

Ce combat, mené de longue date par la gauche, est aujourd'hui partagé par plus de 80 % des Français, toutes convictions politiques et religieuses confondues.

Nous, socialistes nous nous réjouissons de l'adoption de ce texte fondamental, une victoire essentielle pour les droits des femmes. La ville de Saint-Martin-d'Hères s'est mobilisée pour célébrer la Journée internationale des droits de femmes, qui revêt une importance particulière pour la commune, où les efforts pour promouvoir l'égalité entre les genres sont au cœur des préoccupations.

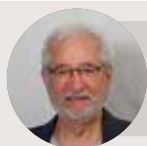
**Thierry Semanaz**

Parti de gauche
thierry.semanaz@saintmartindheres.fr

Il faut expliquer ce qu'est l'impôt !

Le débat sur la fiscalité locale au sein de notre commune se doit d'être éclairé par quelques rappels : l'ensemble des collectivités locales de notre pays (la nôtre aussi évidemment) ne peuvent plus assumer leur rôle d'amortisseur des crises se matérialisant par la perte de pouvoir d'achat (c'est vrai aussi pour les Martinérois, sic !). Bref, nous ne pourrions pas continuer à être un bouclier social. L'endettement des collectivités (exactement pareil que pour les personnes qui veulent emprunter aujourd'hui) ne peut quasiment pas se faire actuellement, au vu des taux proposés par les banques. Aussi, les deux seules solutions qui nous restent sont la diminution des prestations qui vous sont adressées, bref la diminution du service public. C'est terrible, particulièrement pour les plus précaires.

L'augmentation de la fiscalité. À quoi sert l'impôt ? Il a d'abord et avant tout un rôle social. C'est le seul vrai outil qui permet une redistribution. En clair, prendre aux riches pour donner aux pauvres. L'augmentation du taux de taxe Foncière permet de prendre aux entreprises (Ikéa, société internationale aux bénéfices exorbitants, par exemple à Saint-Martin-d'Hères) pour parvenir à avoir des tarifs abordables pour les usagers de nos structures municipales. Notre groupe n'est pas parvenu à convaincre le Conseil municipal de l'intérêt de l'impôt. Pourtant, il y a danger pour notre population. Nous remettons l'ouvrage sur le métier.



Georges Oudjaoudi
Solid'Hères
georges.oudjaoudi@saintmartindheres.fr

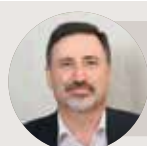
Où trouver un médecin ?

Les groupements de médecins et spécialistes sous l'égide de centres privés fleurissent dans notre commune. Pourtant chacun constate les difficultés à trouver un généraliste et à disposer d'un médecin référent. Départs en retraite non remplacés, difficultés d'installation ou d'exercice de médecins du secteur 1. La commune a choisi d'aider fortement le fonctionnement du centre de santé l'Étoile selon des modalités discutables. Par ailleurs, depuis 10 ans des groupes de médecins généralistes frappent à la porte de la mairie. Ils ne demandent pas de subventions de fonctionnement mais le montage d'un dispositif immobilier à même d'assurer les conditions d'exercice d'une équipe pluridisciplinaire cohérente. L'absence de réponse de la mairie à cette demande d'aide conduit à des installations disparates, une modification des conditions d'accès par les usagers (transports inexistantes, pharmacie...). On assiste ainsi au transfert de laboratoire, fermeture de pharmacie, départ de médecins (médecin récemment installé sur Cachin, transfert à venir du cabinet de La ramée de Paul Bert vers Romain Rolland). Ces observations montrent la nécessité pour la collectivité de se préoccuper de manière active des infrastructures de santé. Dans nos villes denses le placement de ces infrastructures est décisif pour l'accès aux soins et la sécurisation des populations fragiles. Cela risque de s'accroître et l'aveuglement de la commune nous fragilise tous.



David Saura
Les Républicains
david.saura@saintmartindheres.fr

Texte non parvenu.



Philippe Charlot
SMH demain
philippe.charlot@saintmartindheres.fr

Pour une révolution associative

Depuis trop longtemps, le monde associatif de notre commune n'a pas le soutien qu'il mérite. Cela peut se voir dans le nombre d'associations par habitant plus faible à Saint-Martin-d'Hères que dans les communes voisines, dans l'absence de lieu structurant pour ces associations ou dans le manque de volonté de la majorité communiste pour faire la publicité des événements organisés par les associations de notre commune. En outre, ces dernières années les baisses des subventions aux associations ont été conséquentes dans un contexte d'inflation élevée. À une époque où le bénévolat est en crise et où les besoins des populations augmentent, un soutien franc et massif à nos associations est primordial et la situation actuelle ne peut perdurer. Il est temps qu'une véritable révolution se produise pour que nos associations trouvent une place à la hauteur des engagements des nombreux Martinérois et qu'une dynamique s'enclenche pour permettre l'émergence de nouveaux talents.



Abdellaziz Guesmi
Indépendant
abdellaziz.guesmi@saintmartindheres.fr

À qui profite l'insécurité ?

À la fin du mois de février, notre commune s'est illustrée par une série d'actes criminels qui soulignent l'absence cruelle d'une politique locale de sécurité.

Le 7, cinq policiers municipaux (PM) sont pris pour cibles par une trentaine de "jeunes !!!" jetant des pierres et les visant en tirs tendus avec des mortiers d'artifice. Une agression qui, - sans le sang froid des agents - aurait pu finir en drame.

Le 17, un garçon est abattu, dans l'indifférence, en promenant son chien. Dans la nuit du 19, des imbéciles saccagent l'école Condorcet. Révoltant message.

Le 27, au volant d'une voiture volée, un délinquant percute deux véhicules des forces de l'ordre. Les policiers, armés, ne ripostent heureusement pas. Je passe sur les nombreux actes qui pourrissent impunément notre quotidien. Les causes de cette violence sont multiples : sociales et psychologiques, assurément. Elle est aussi à mettre au discrédit de la majorité en place. En effet, notre maire n'a pas de doctrine d'emploi de la PM, ni de politique de prévention et encore moins d'élus en charge de la sécurité !

Les atteintes répétées à la tranquillité des habitants font le jeu du RN, qui fait commerce de l'insécurité et du sentiment d'abandon de la population. Mais lors des confrontations électorales, cette même majorité, coupable de négligences et d'incurie, se présentera à nous comme le rempart contre le RN. Pour oublier vite ses engagements. Non, la violence n'est pas une fatalité.

ACCUEIL MAISON COMMUNALE

111 av. Ambroise Croizat
Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h
04 76 60 73 73
Le service état civil est
fermé au public le lundi
matin.

CONSEILLER JURIDIQUE & CONCILIATEUR DE JUSTICE

Maison communale - Permanences sur
rendez-vous au 04 76 60 73 73 ou sur
conciliateurs.fr - rubrique > contacter
> saisir le conciliateur

SERVICE COMMUNAL HYGIÈNE ET SANTÉ ET CENTRE DE SANTÉ SEXUELLE

5 rue Anatole France
04 76 60 74 62 (hygiène)
04 76 60 74 59 (santé sexuelle)
Vaccinations : séances gratuites
adultes et enfants de plus de 6 ans,
par rendez-vous sur place
ou au 04 76 60 74 62

***Violences conjugales** : permanences
du lundi au vendredi de 14 h à 16 h,
anonyme, gratuit pour les victimes,
l'entourage, les témoins, les
professionnels.

BORNES NUMÉRIQUES EN LIBRE-SERVICE - GRATUIT

Médiathèques Paul Langevin,
André Malraux, Romain Rolland,
Gabriel Péri

CCAS

Pour la réalisation de démarches
administratives avec un
accompagnement possible.

Maisons de quartier

Accompagnement possible
Pij

Pour les jeunes de 16 à 20 ans
du mercredi au vendredi :
8 h 30 - 12 h, 14 h - 18 h

URGENCES

15 Samu

18 Centre de secours (pompiers)

04 38 701 701 SOS Médecins

17 Police secours

3919 Secours violences conjugales

114 Toutes urgences pour les personnes malentendantes et/ou ayant du mal à parler
(par smartphone, SMS, ordinateur)

04 56 45 96 40 Police nationale
107 avenue Benoît Frachon

04 56 58 91 81 Police municipale
10 rue Gérard Philippe

0 800 47 33 33 Urgence sécurité gaz GrDF



CCAS

Accueil central
34 avenue Benoît Frachon
04 76 60 74 12
Instruction des dossiers RSA,
aide sociale pour les personnes âgées
et celles porteuses de handicap
Accueil sur rendez-vous au
04 76 60 74 12

Accueil "Vie quotidienne"

Sur rendez-vous dans chaque maison
de quartier
• Centre de santé infirmier (CSI)
44 rue Henri Wallon, sur rendez-vous
de 11 h 15 à 11 h 45 - 04 56 58 91 11
Ouvert à tous, 7j/7,
sur prescription médicale, avec
possibilité de tiers payant pour la
facturation
À domicile : de 7 h 15 à 20 h
• Service développement
de la vie sociale (SDVS)
25 place Karl Marx
04 56 58 91 40

JEUNESSE

Accueil du mercredi au vendredi
de 14 h à 18 h, et sur rendez-vous
les autres jours - 5 rue Albert Samain
04 76 60 90 64

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Un lampadaire défectueux ou éclairé
le jour ? Contact : 04 76 60 72 12

RENDEZ-VOUS SUR VOTRE ESPACE CITOYEN (saintmartindheres.fr)

Petite enfance - Enfance - Restauration scolaire - Garderie périscolaire

Accueil familles et inscriptions - 44 avenue Benoît Frachon - 04 76 60 74 42

Activités sportives (EMS)

Accueil du lundi au vendredi de 8 h 30 et de 13 h 30 à 17 h
3 rue Albert Samain - 04 76 58 32 76 et 04 56 58 92 88

COMPÉTENCES MÉTROPOLE

Voirie

n° vert (gratuit) 0 800 500 027
ou mail sur: accueil.espace-public-voirie@lametro.fr

Eau

Accueil administratif Maison
communale : du lundi au vendredi de
8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
Fermé au public le jeudi après-midi
04 57 04 06 99

Urgence "fuite" d'eau

04 76 98 24 27
Astreinte 24 h/24, 7j/7
eau.secteur.nord.est@lametro.fr

Assainissement

04 76 59 58 17

Déchetterie

27 rue Barnave
n° vert (gratuit) 0 800 500 027
du lundi au samedi de 8 h 45 à 12 h
et de 13 h à 18 h

Enlèvement des encombrants

Service gratuit mis en place par
Grenoble-Alpes Métropole, sur
rendez-vous. Tél. n° vert (gratuit)
0 800 500 027
En ligne : services.demarches.grenoblealpesmetropole.fr
> Rubrique : gerer-mes-dechets-encombrants

Toutes les infos utiles sur le Guide pratique 2023 et sur saintmartindheres.fr



La marque Imprim'Vert, dont dispose l'actuel titulaire du marché d'impression du journal, impose : d'éliminer tout déchet nuisant à l'environnement ; de ne pas utiliser de produits toxiques ; de sécuriser les liquides dangereux stockés par l'imprimerie ; de communiquer sur les bonnes pratiques environnementales ; de suivre ses consommations énergétiques. Le papier utilisé est un papier 90 g certifié PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières) : ce système définit et promeut des règles de gestion durable de la forêt. Ses priorités sont de produire du bois tout en pérennisant la ressource forestière ; préservant la biodiversité ; garantissant le respect de ceux qui possèdent les forêts, y vivent et y travaillent ; maintenant un équilibre entre production, environnement et accueil des usagers de la forêt.

Magazine municipal d'information CS 50 007 - 38401 Saint-Martin-d'Hères cedex **Tél. 04 76 60 74 03** - saintmartindheres.fr

Directeur de la publication David Queiros **Rédactrice en chef** Nathalie Piccarreta **Rédaction** Hélène Orcel, Nathalie Piccarreta, Katja Sainvoirin **Mise en pages** Emmanuelle Billon, Clotilde Nerrière **Photos** Hélène Orcel (HO), Nathalie Piccarreta (NP), Katja Sainvoirin (KS), Benoît Frenette (BF) **Photos expressions politiques p 28-29** Patricio Pardo-Avalos **Photo Une** Nathalie Piccarreta

Courriel nathalie.piccarreta@saintmartindheres.fr **Dépôt légal 06.04.24**

Manufacture d'histoires Deux-Ponts - Tirage : 18 650 exemplaires.

Publicité : 04 76 60 90 47.

ville de Saint Martin d'Hères

Suivez-nous sur les réseaux sociaux pour être informé de l'actualité martinéroise !

Jeunesse

Actualité événementielle

Actualité culturelle

Vie pratique

Information municipale

N'hésitez pas à nous identifier ou utiliser le tag #villedesmh. Nous serons heureux de découvrir vos publications ;-)

dynamique et solidaire
saintmartindheres.fr

SEBB

Entreprise Générale
de Maçonnerie
Construction • Rénovation

RGE
QUALIBAT
Certificats N° 2112 - 1112

04 76 42 19 70
contact@sebb-bat.fr
1 Rue du Pré Ruffier - 38400 Saint-Martin-d'Hères

RENAULT | **LE PORTAIL ROUGE**
La vie, avec passion

Vente de véhicules
neufs et occasions

Réparations
toutes marques
Mécanique - Carrosserie
Peinture - Véhicule
de remplacement

04 76 42 29 94

185, avenue Ambroise Croizat
38400 ST MARTIN D'HÈRES

Pose d'équipement pour handicapés
pimas

L SAINT-MARTIN-D'HÈRES
Votre hypermarché à taille humaine

À DÉCOUVRIR ou À REDÉCOUVRIR !

+ GRAND + DE CHOIX + AGRÉABLE

NOUVEAU ! SERVICE DE LOCATION DE VÉHICULES
DE TOURISME ET UTILITAIRES JUSQU'À 20 M³

ET TOUJOURS MOINS CHER !

OUVERT LE DIMANCHE MATIN
DE 9H À 12H30
PROFITEZ-EN !

E.Leclerc SAINT-MARTIN-D'HÈRES
Rue du Pré Ruffier - ZAC du nouveau centre ville 04 76 62 97 77
www.e-leclerc.com/st-martin-dheres

SAMEDI 29 AVRIL MARCHÉ

8H
18H

Producteurs
& artisans
du jardin

Informations
Conseils
Stands
Animations

aux FLEURS

Place du 24 Avril 1915

AGENDA

Visite de quartier : Henri Wallon,
Essartié, secteur parc Jo Blanchon
Samedi 6 avril - 9 h 30

>> 9 h 30 : place Frida Kahlo

>> 10 h 15 : angle des rues de
Chamrousse et de la Pasionaria

>> 11 h : angle des rues Docteur Fayollat
et Martin Luther King

>> 11 h 30 : 5 rue Albert Samain

Conseil municipal

Mercredi 10 avril - 18 h

// Maison communale et en direct
sur la chaîne Youtube de la ville

Commémoration du génocide arménien

Mercredi 24 avril - 11 h

// Place du 24 Avril 1915

Journée du souvenir des victimes
et des héros de la Déportation

Dimanche 28 avril - 10 h 30

// Monument aux morts de la
Déportation (Murier)

Bal de la Liberté

avec l'orchestre de bal populaire
Le Grand Pop et la maison des jeux

Mardi 7 mai - Dès 19 h

// Place de la Liberté (Village)

Commémoration de la victoire
sur le nazisme

Mercredi 8 mai - 10 h 30

// Monument aux morts de la Galochère

SAINT-MARTIN-D'HÈRES EN SCÈNE

04 76 14 08 08 - contact-smhenscene@saintmartindheres.fr

facebook.com/SMHenscene - Infos et billetterie sur culture.saintmartindheres.fr

Pourquoi Jessica a-t-elle
quitté Brandon ?

Compagnie Maps

Théâtre - Dès 15 ans

Vendredi 12 avril - 20 h

Le + : bord de plateau à l'issue
de la représentation

// L'heure bleue

Rien ?

Compagnie Monsieur K

Théâtre, danse - Dès 8 ans

Vendredi 26 avril - 10 h et 15 h

Samedi 27 avril - 16 h

// L'heure bleue

+ d'infos sur

culture.saintmartindheres.fr

La Manépine

Compagnie La Pendue
Marionnettes, musique - Dès 9 ans

Vendredi 3 mai - 20 h

// Espace culturel René Proby

De la mort qui tue*

Adèle Zouane - Collectif Bajour
Théâtre - Dès 12 ans

Vendredi 17 mai - 20 h

// Espace culturel René Proby

À mes amours*

Adèle Zouane - Collectif Bajour
théâtre - Dès 13 ans

Samedi 18 mai - 20 h

// Espace culturel René Proby

*Pack 2 spectacles pour 28 €

MÉDIATHÈQUES

Atelier de généalogie

Sur inscription

Vendredis 12 avril et 3 mai

De 14 h 30 à 16 h 30

// Médiathèque Romain Rolland

Formation collective aux outils numériques

"Comment faire des démarches
administratives en ligne pour accéder
à ses droits ?"

Sur inscription - 10 personnes maximum

Vendredi 12 avril - De 17 h à 19 h

// Médiathèque André Malraux

Histoires à bricoler

Enfants à partir de 5 ans et leurs parents

>> **Mercredi 17 avril - De 15 h à 17 h**

// Médiathèque Romain Rolland



P'tites histoires, p'tites comptines

Pour les enfants jusqu'à 5 ans

Samedi 4 mai - De 10 h 30 à 11 h

// Maison de quartier Louis Aragon



ESPACE VALLÈS

14 place de la République - 04 76 54 41 40

La femme est une montagne
qui accouche et sourit

Exposition Petite Poissone

Jusqu'au 27 avril

Espace artothèque - Prêt d'œuvres

Ouvert les mardi, jeudi, vendredi

de 14 h à 19 h, mercredi de 10 h à 19 h

MON CINÉ

10 avenue Ambroise Croizat - 04 76 54 64 55

Ciné Relax

Le dernier Jaguar

Samedi 6 avril - 15 h

Ciné-débat

Une maison à Jérusalem

de Muayad Alayan

Dans le cadre du 9^e festival Palestine

en Vue, en partenariat avec l'Échanges

Rhône-Alpes-Auvergne Palestine (ERAP)

l'Association France-Palestine solidarité (AFPS)

Grenoble-Isère

Mardi 9 avril - 20 h

1944
Le fil
rouge
2024

Le 24 mars 1944, l'Assemblée
consultative provisoire
adopte l'amendement du
député communiste Fernand
Grenier qui instaure le droit
de vote et d'éligibilité à toutes les
femmes françaises.

Le 21 avril 1944, l'article 17 de l'ordonnance
promulguée par le Comité français de la
Libération à Alger l'inscrit dans la loi : « Les
femmes sont électrices et éligibles dans les
mêmes conditions que les hommes ».
Les femmes votent pour la première fois lors
des élections municipales du 29 avril 1945.

